

ETUDE URBANISTIQUE ET PAYSAGÈRE DES ESPACES PUBLICS ENTRE LES PONTS D'HEUVY, DE LOUVAIN ET DES ARDENNES

PHASE III: ESQUISSES ELABORÉES ET DOSSIERS D'AVANT PROJET

CAHIER SPÉCIAL DES CHARGES N° V 1011

**RAPPORT INTERMÉDIAIRE
SOU MIS À L'APPROBATION DU
COLLÈGE COMMUNAL EN DATE
DU 30 JANVIER 2014**

Bd Poincaré 78 Poincarélaan
Bruxelles 1060 Brussel
T. +32.(0)2.534.50.35 / +32.(0)2.538.62.82
F. +32.(0)2.534.50.95 / +32.(0)2.344.27.01
www.skope.be - contact@skope.be

MAÎTRE D'OUVRAGE

VILLE DE NAMUR
COLLÈGE COMMUNAL

Hôtel de Ville
5000 NAMUR



VILLE DE
NAMUR



INTRODUCTION

PHILOSOPHIE, APPROCHE

Cette étude propose une vision d'ensemble, cohérente et globale, une projection de ce que la Ville de Namur souhaite pour ses espaces publics de la corbeille nord de Namur à court, moyen et long terme.

Cette étude doit être lue comme la proposition d'une ambition nouvelle pour ces quartiers, vecteur de renouvellement urbain et de changement d'image via l'aménagement des espaces publics, apportant une cohérence pour l'ensemble des projets en cours et à venir sur le périmètre de l'étude. Les éléments repris dans cette étude peuvent être également sources d'inspiration pour le reste de la corbeille.

OBJET DE L'ÉTUDE

En cohérence avec son Schéma de Structure Communal et en collaboration avec la SNCB Holding, la SRWT-TEC et la DG01, la Ville de Namur travaille à la revitalisation de l'ensemble du nord de la Corbeille, l'axe gare de Namur – gare de Jambes.

Plusieurs projets importants ou stratégiques sont en cours de réalisation ou d'études le long de cet axe :

1. Nouveau Palais de Justice
2. Promotion de la Régie foncière sur le parking des Casernes
3. Requalification de l'ancienne caserne des pompiers
4. Nouvelle gare de bus sur la dalle SNCB
5. Centre commercial sur le Square Léopold
6. Nouveau Centre des Archives de l'Etat boulevard Cauchy
7. Rénovation de logements boulevard Mélot
8. Promotion immobilière sur les terrains SNCB boulevard Mélot
9. Promotion de bureaux sur le boulevard Cauchy
10. Amélioration des liaisons vers Bomel et Saint-Servais via les ponts de Louvain et d'Heuvy
11. Mise en place d'un Ravel de gare à gare (Saint-Servais – gare de Namur – gare de Jambes)
12. Création d'axes bus structurants au départ de la future gare multimodale de Namur vers Jambes et les grands axes, conformément aux intentions du schéma de structure communal et plans de mobilité
13. Création d'un parking SNCB sur l'îlot Saint-Luc
14. Réflexion urbanistique sur le devenir de la place Rogier
15. Requalification de la place de la Station

Afin d'amener la cohérence et la qualité des espaces publics bordant ces différents projets, du pont d'Heuvy au pont de Louvain, jusqu'aux ponts du Luxembourg et des Ardennes, la Ville de Namur a désigné le bureau SKOPE pour réfléchir sur le réaménagement complet des espaces publics de la corbeille nord de Namur.

La finalité de l'étude et plus précisément de la première tranche, la plus importante, est de permettre de visualiser concrètement les options en matière de qualité des espaces publics. Il s'agit en effet de profiter du report partiel de trafic de la place de la Station vers le tunnel sous le Cap Nord pour améliorer la qualité des espaces publics attenants. Il s'agit également d'intégrer au mieux les diverses options de la Ville, notamment : les espaces verts, la place des piétons, le futur Ravel

urbain et ses connexions, les axes structurants de bus, la perméabilité des connexions entre la gare – les quartiers (dont l'amélioration vers Bomel et Saint-Servais) – le centre ville – le futur centre commercial.

C'est une opportunité formidable pour repenser la façon d'habiter la rue, à l'heure où les modes de vie évoluent et où l'appropriation des lieux publics par les habitants, visiteurs et différents utilisateurs est particulièrement recherchée. La rue doit offrir aujourd'hui une qualité de vie qu'il est nécessaire de mettre en avant et de définir dans une logique de bon respect et de partage des usages et des lieux.

Ce travail s'est amendé au fur et à mesure des contacts et divers échanges avec les services de la Ville et les acteurs majeurs du développement de la corbeille Nord.

STRUCTURE DU DOSSIER

L'étude est divisée en trois phases à savoir des études préliminaires qui ont consisté en un relevé de la situation existante et un recollement des projets achevés ou en cours sur le périmètre de l'étude ou encore, souhaités par la Ville. La deuxième phase regroupe les différentes intentions et esquisses de projet sur chaque point d'attention. Cette deuxième phase montre les lignes directrices à suivre dans le cadre de l'aménagement des espaces publics. La troisième phase est un approfondissement de la deuxième phase pour aboutir à des documents clairs, lisibles et appropriables par tout à chacun.

ÉTAPES ULTÉRIEURES

Notre travail a eu pour objet d'aboutir à un projet cohérent, clair, lisible et appropriable par la population.

Après une phase d'investigation sur le terrain pour relever les différents éléments qui composent les espaces à réaménager, nous avons élargi notre périmètre afin d'observer les divers fonctionnements des espaces adjacents.

Suite à ces analyses, nous avons imaginé des esquisses sur la base du schéma d'intentions sur le périmètre d'étude. Nous avons également mis l'accent sur des points particuliers qui nous semblent prioritaires.

Nous avons réussi à développer aujourd'hui un projet global et cohérent avec les attendus de la Ville, mais aussi des acteurs et nous l'espérons, des habitants.

L'objectif prochain est que cette étude alimente un plan de communication pour chercher l'adhésion citoyenne à un nouveau projet de ville, avec affichage dans une grande partie de la ville.

LIMITES DE L'ÉTUDE, NOTA

Il est à noter que les dessins, les quantités et prix sont donnés à titre indicatifs et n'engagent en rien l'auteur de projet ni la Ville de Namur. Les projets contenus dans cette étude recoupent des compétences multiples en matière d'aménagement des espaces publics et l'étude de chaque projet devra être affinée dans le cadre des projets et dépôt de permis, pour aboutir à une bonne suite et une réalisation.

// 1. ESQUISSES SOMMAIRES //



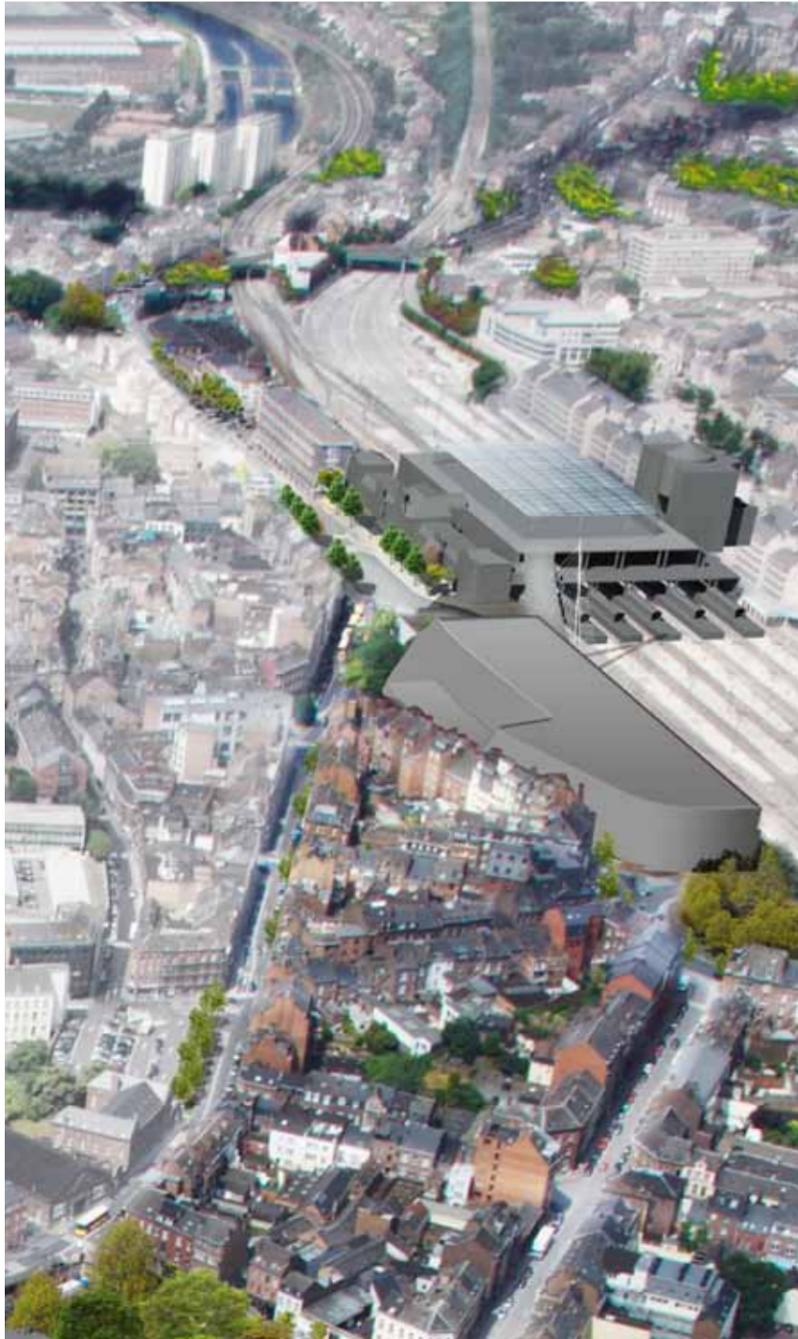
1.1. PLAN MASSE

DES ESPACES PUBLICS COHÉRENTS À L'ÉCHELLE DE LA CORBEILLE NORD



1.2. VUE GÉNÉRALE

MODÉLISATION DU PROJET



1.3. DEFINITION DE TRONÇONS PARTICULIERS

1/ Pont d'Heuvy et la continuité du Ravel

VALIDÉ

2/ Square Omalius et avenue de combattants

VALIDÉ

3/ Place de la station et Boulevard Mélot

VALIDÉ

4/ « Triangle » du projet commercial

VALIDÉ

5/ Place Léopold entrée de ville

VALIDÉ

6/ « Rond point du cheval » et parking SNCB, pont de Louvain

EN DÉBAT

7/ Axe Rogier/Brabant

VALIDÉ

8/ Parc du Palais de justice

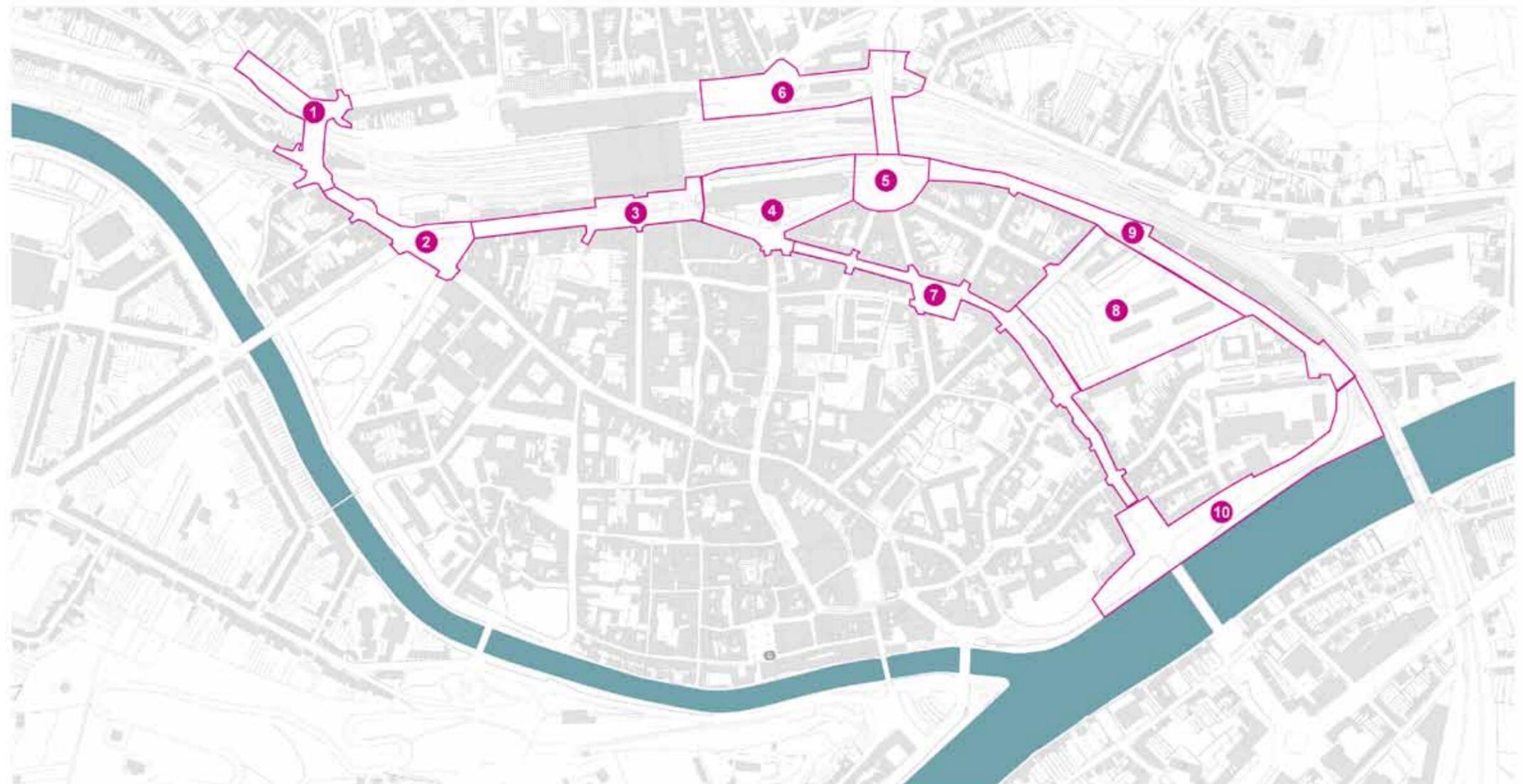
VALIDÉ

9/ Boulevard Cauchy et Avenue de Smet de Nayer

VALIDÉ

10/ Bord de Meuse

EN DÉBAT



1.4. PONT D'HEUVY AUJOURD'HUI



1.4. PONT D'HEUVY

PERSPECTIVE D'AMBIANCE



P1-HEUVY-00



1.4. PONT D'HEUVY

ESQUISSE

VALIDÉ

DESCRIPTION

- Conservation du nombre de voirie mais élargissement des trottoirs et intégration d'une piste cyclable à double sens
- Traitement de la qualité des revêtements et du mobilier du pont
- Continuer la trame verte venant du Nord et intégration de la continuité du RaVel

CONTRAINTES -

- Gabarit du pont et flux non modifiables, mais décalage de la voirie
- Rétrécissement d'un des deux trottoirs
- Déplacement de l'arrêt de bus sur le Bd de Merckem

AVANTAGES +

- Meilleur confort piéton et cycliste sur le trottoir le plus emprunté
- Intégration de bandes cyclables, dans la continuité du RaVel
- Piste cyclable en voie propre
- Travail de valorisation du passage sous voies : éclairage / revêtement

CARACTÉRISTIQUES

- Piste cyclable en asphalte coloré ocre
- Trottoirs en pavés bétons caractéristiques à l'hypercentre (gris)
- Plantation d'arbres le long de la voie de chemin de fer

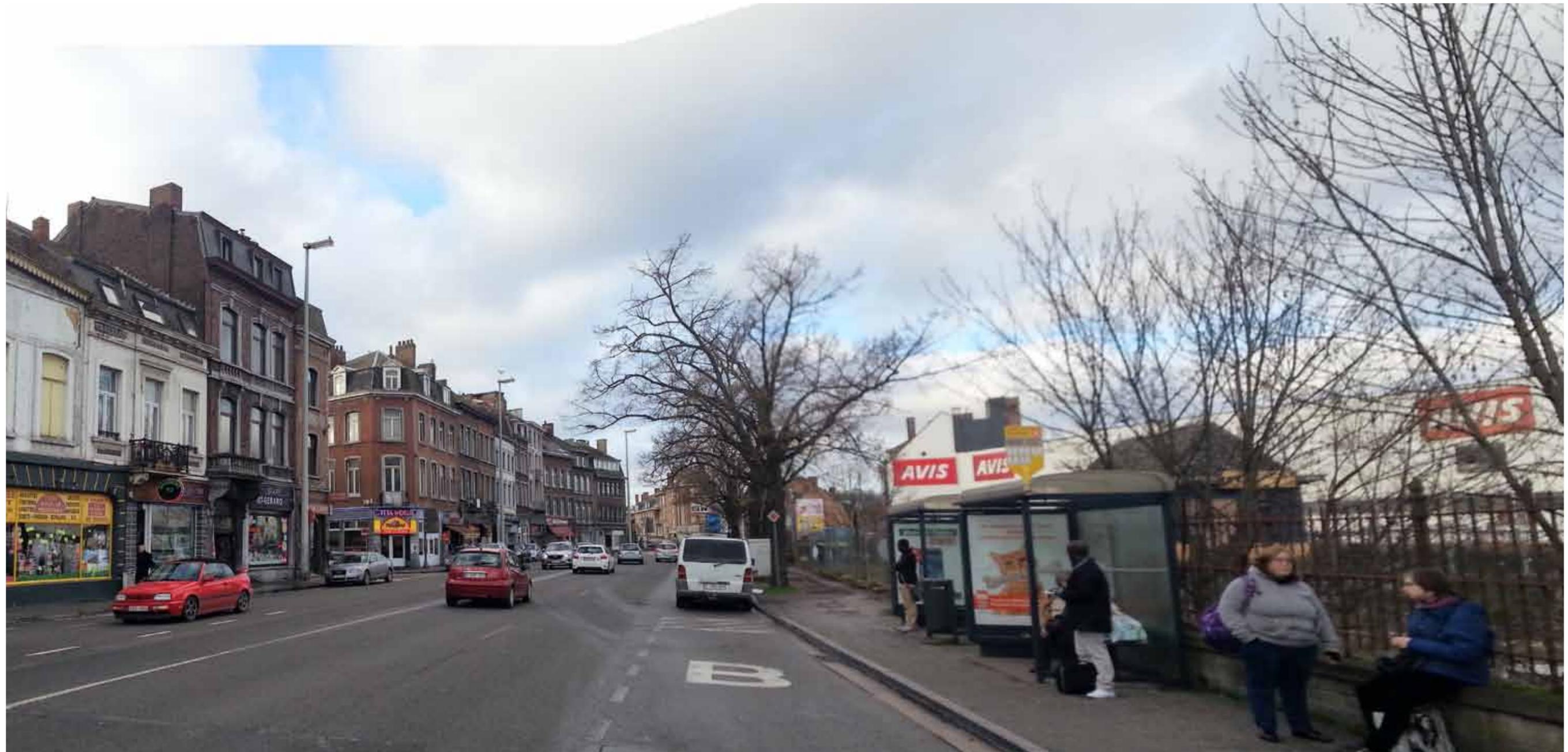


En Annexe :

- Profils sur le pont d'Heuvy p.63
- Schéma des changements de voiries p.64

1.5. AVENUE DES COMBATTANTS

AUJOURD'HUI



1.5. AVENUE DES COMBATTANTS

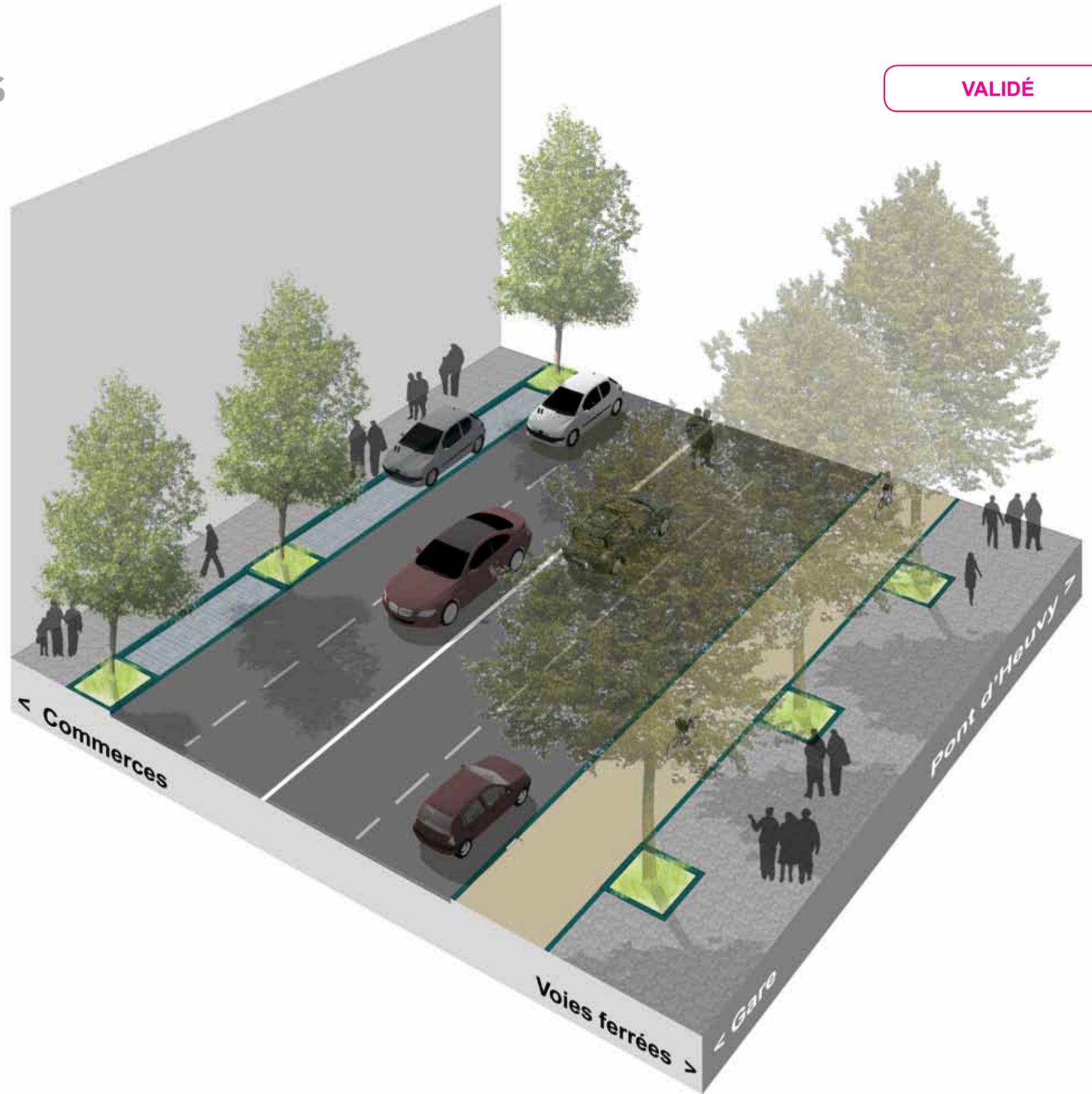
PERSPECTIVE D'AMBIANCE



1.5. AVENUE DES COMBATTANTS

BLOC DIAGRAMME

VALIDÉ



1.5. AVENUE DES COMBATTANTS

ESQUISSE

VALIDÉ

DESCRIPTION

- Création d'un boulevard urbain d'entrée dans la corbeille
- Traitement de la réflexion et de la liaison vers le futur projet
- Continuer la trame verte venant du Nord et intégration de la continuité du RaVel

CONTRAINTES -

- Suppression d'une bande de circulation (voir solution transitec)
- Suppression d'une partie des stationnements

AVANTAGES +

- Trottoir piétons élargis
- Piste cyclable en site propre
- Élargissement du trottoir côté commerce en gardant 2 voies (tout droit + tourne à droite)
- Possibilité de garder quelques stationnements d'un côté
- Plantations aux endroits de franchissement

CARACTÉRISTIQUES

- Piste cyclable en asphalte coloré ocre
- Trottoirs en pavés bétons caractéristiques à l'hypercentre (gris)
- Plantation d'arbres le long de la voirie



En Annexe :

- Schéma de circulation Transitec p.65
- Profils sur l'Avenue des Combattants p.66

1.6. SQUARE OMALIUS AUJOURD'HUI



1.6. SQUARE OMALIUS

PERSPECTIVE D'AMBIANCE



P3-OMALIUS-00



1.6. SQUARE OMALIUS

PLAN MASSE

VALIDÉ

DESCRIPTION

- Mise en place de deux arrêts de bus desservant le quartier plus clairement
- Création d'une trémie automobile permettant de relier la Meuse (Grognon) à la ceinture
- Implantation d'une placette minérale et de mobilier spécifique apportant de l'urbanité et favorisant les usages liés aux bus

CONTRAINTES -

- Coupure du square Omalius, ambiance routière
- Suppression de beaux sujets arborés (Platanes)
- Rupture de la continuité avec le parc Louise Marie

AVANTAGES +

- Meilleure mobilité des usagers voulant se rendre vers la ceinture
- Intégration de bandes cyclables, dans la continuité du RaVel
- Rénovation des arrêts de bus
- Urbanité d'une placette minérale
- Nouvelle mise en scène de la statue Omalius
- Compensation par la plantation de nouveaux arbres de haute tige
- Conservation du Paulownia existant

CARACTÉRISTIQUES

- Placette en matériaux compacté drainant
- Bande cyclable en asphalte coloré
- Trottoirs en pavés bétons caractéristiques à l'hypercentre
- Plantation d'arbres de haute tige
- Plantation d'une haie libre et d'une clôture

En Annexe :

- Plan du Square Omalius réalisé par le SPW p.67



1.7. BOULEVARD MÉLOT

AUJOURD'HUI



1.7. BOULEVARD MÉLOT

PERSPECTIVE D'AMBIANCE



1.7. BOULEVARD MÉLOT

AUJOURD'HUI



1.7. BOULEVARD MÉLOT

PERSPECTIVE D'AMBIANCE

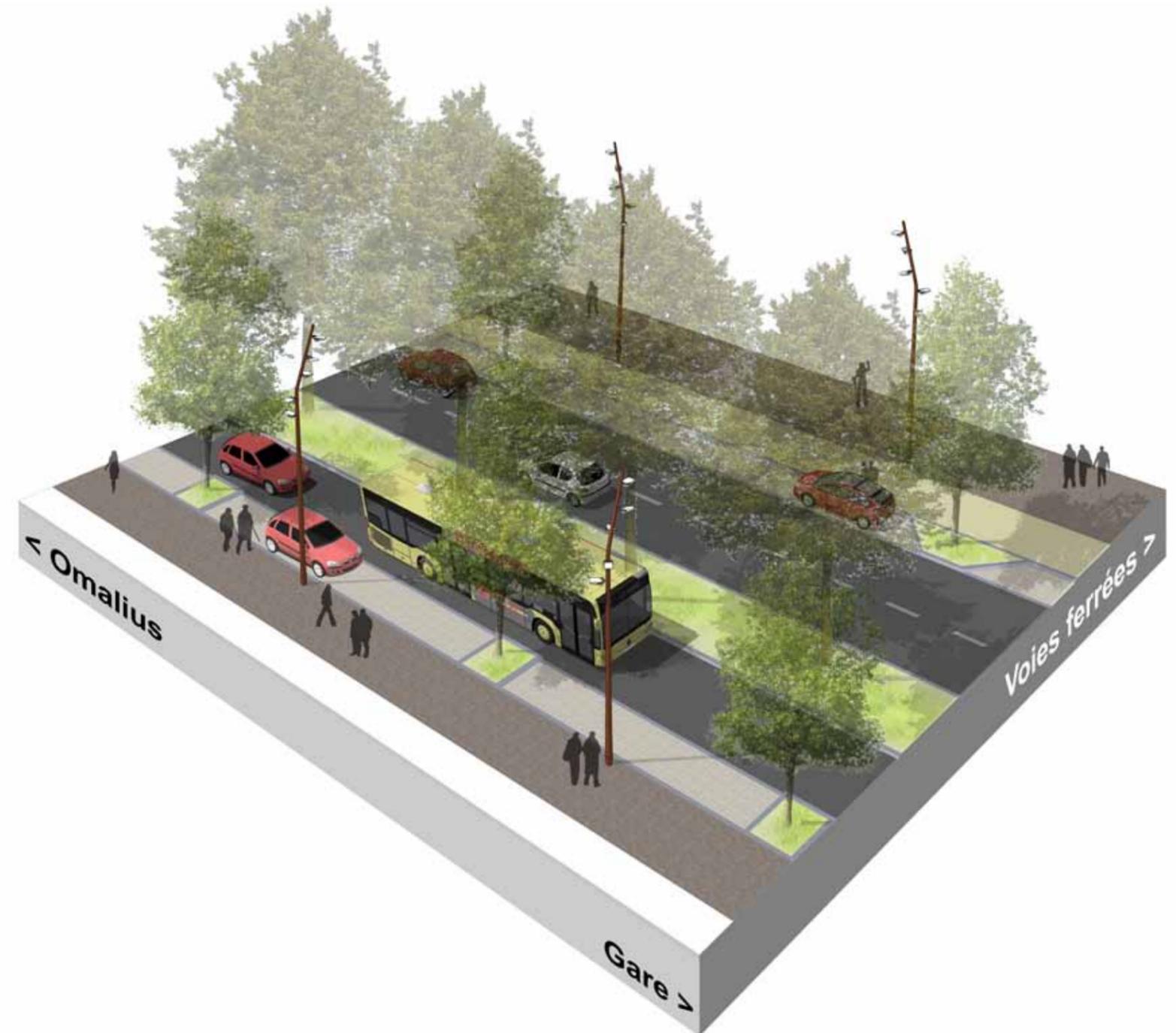
P5-MELOT-00



1.7. BOULEVARD MÉLOT

BLOC DIAGRAMME

VALIDÉ



1.7. BOULEVARD MÉLOT

ESQUISSE

VALIDÉ

DESCRIPTION

- Création d'un boulevard urbain très planté, dans la continuité de la place de la station
- Continuer la trame verte venant du Nord et intégration de la continuité du RaVel

CONTRAINTES -

- Bande cyclable proche des piétons
- Décalage des voiries pour élargir le trottoir nord
- Franchissements restreints pour piétons et vélos
- Rotation des camions à étudier
- Perte d'une bande bus en entrée de ville

AVANTAGES +

- -Profil de boulevard urbain avec beaucoup de plantations
- -Bande cyclable double sens sur le trottoir nord
- -Dépose minute en alternance des plantations sur trottoir nord, bande discontinue avec longueur à régler
- -Stationnements sur trottoir sud gardés
- Relation avec le projet "courgette"

CARACTÉRISTIQUES

- Piste cyclable en asphalte coloré ocre
- Trottoirs en pavés bétons caractéristiques à la corbeille (brun)
- Plantation d'arbres le long de la voirie

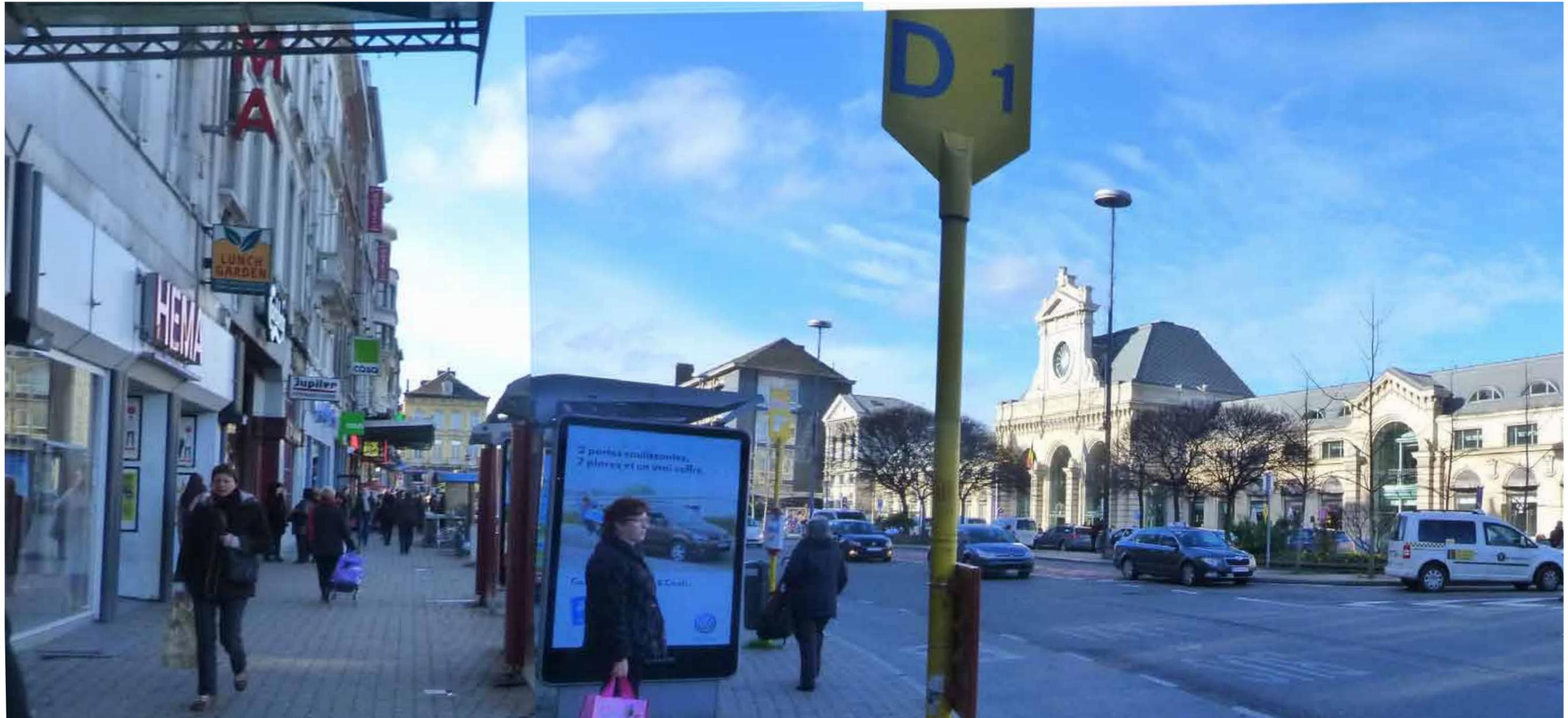


En Annexe :

- Profils sur le Bd Mélot p.68 / 69 / 70



1.8. PLACE DE LA STATION AUJOURD'HUI



1.8. PLACE DE LA STATION

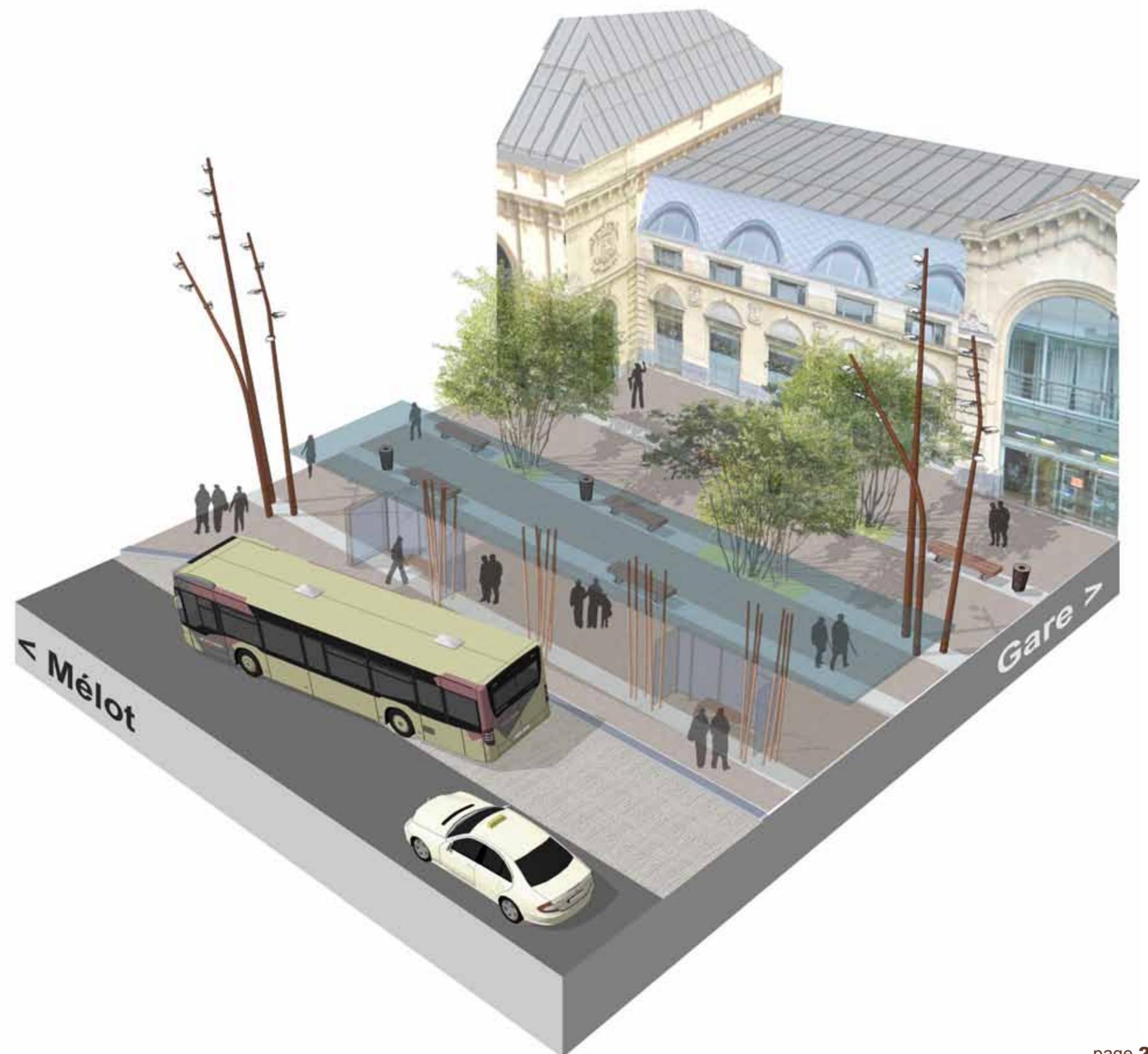
PERSPECTIVE D'AMBIANCE



1.8. PLACE DE LA STATION

BLOC DIAGRAMME

VALIDÉ



1.8. PLACE DE LA STATION

ESQUISSE

VALIDÉ

DESCRIPTION

- Gare des bus urbains et stockage d'une partie des taxis en attente
- Développement d'un auvent qui marque l'identité de la place
- Matériaux de sol et mobilier identitaire à la place de la station

CONTRAINTES -

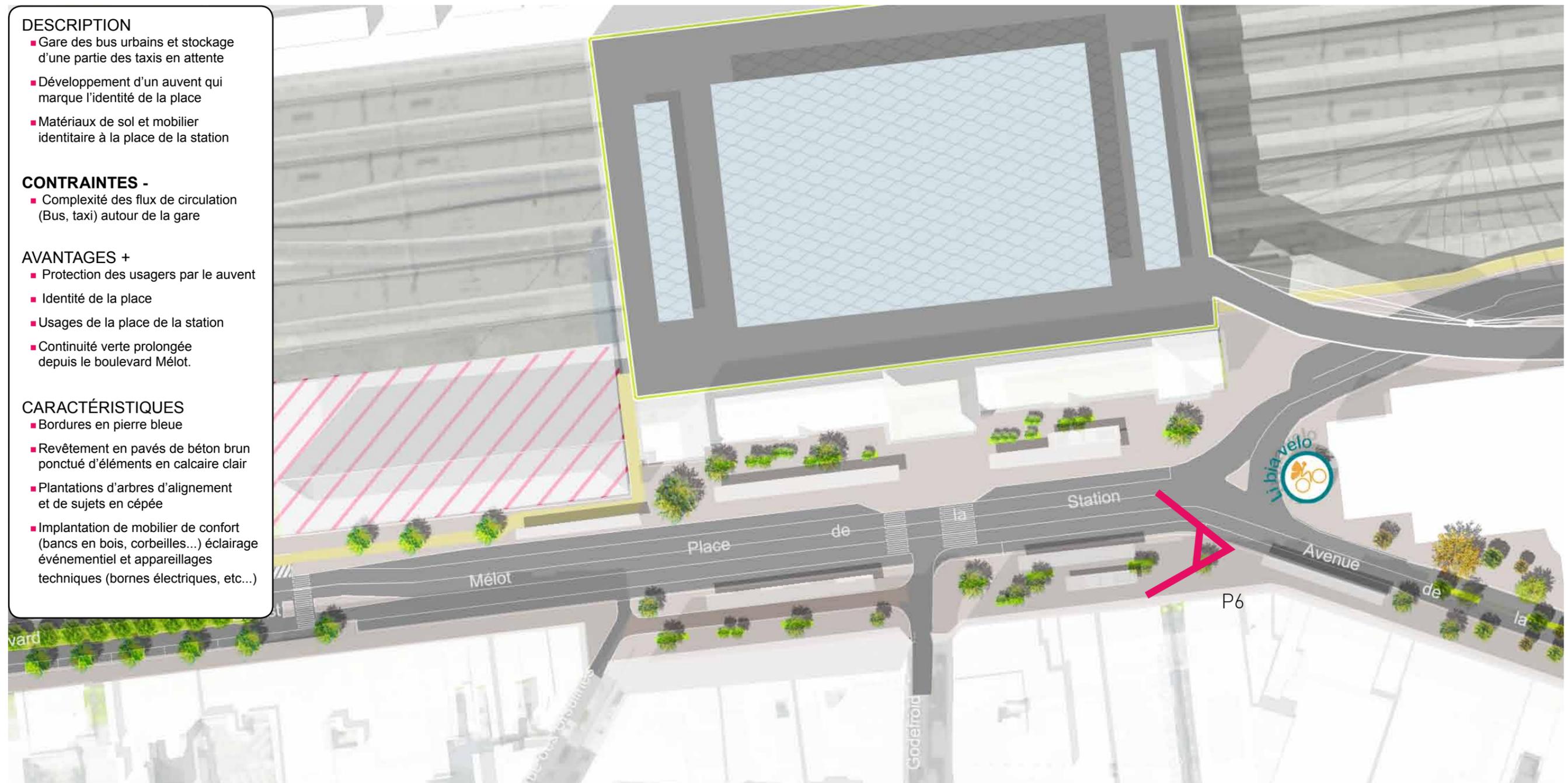
- Complexité des flux de circulation (Bus, taxi) autour de la gare

AVANTAGES +

- Protection des usagers par le auvent
- Identité de la place
- Usages de la place de la station
- Continuité verte prolongée depuis le boulevard Mélot.

CARACTÉRISTIQUES

- Bordures en pierre bleue
- Revêtement en pavés de béton brun ponctué d'éléments en calcaire clair
- Plantations d'arbres d'alignement et de sujets en cépée
- Implantation de mobilier de confort (bancs en bois, corbeilles...) éclairage événementiel et appareillages techniques (bornes électriques, etc...)



En Annexe :

- Principe de position des auvents p.71
- Proposition formelle pour les auvents p.72
- Références p.73



1.9. TRIANGLE DU PROJET COMMERCIAL

BLOC DIAGRAMME

VALIDÉ



1.10. PLACE LEOPOLD

AUJOURD'HUI



1.10. PLACE LEOPOLD

PERSPECTIVE D'AMBIANCE



P7-LÉOPOLD-00



1.10. PLACE LEOPOLD

PLAN MASSE

VALIDÉ

DESCRIPTION

- Reconfiguration du giratoire d'entrée de ville
- Adaptation des profils de voirie et hiérarchisation des flux
- Création d'un espace public de qualité le long des façades et dans la square Léopold
- Intégration de la rampe d'accès à la dalle de la future gare de bus.

CONTRAINTES -

- Square Léopold excentré
- Entrée de ville à ambiance routière

AVANTAGES +

- Meilleure identification du boulevard de ceinture
- Rénovation des espaces publics
- Ambiance boisée de l'entrée de ville par la plantation de nouveaux sujets et la conservation des arbres existants
- Continuité avec l'idée de ceinture verte

CARACTÉRISTIQUES

- Bordures en pierre bleue
- Trottoirs en pavés de grès
- Plantation d'arbres de 2e grandeur en complément des trois Tilleuls existants
- Identification des places de stationnement par des clous en laiton
- Mobilier spécifique



En Annexe :

- Plan du permis réalisé par Ney p.77

1.11. PARKING SNCB - ROND POINT DU CHEVAL

EN DÉBAT

ESQUISSE VARIANTE 2



DESCRIPTION

- Nouvel espace de quartier valorisé et accessible
- Travail pour le confort piéton et mise en valeur du pont de Louvain

CONTRAINTES -

- Cheminement piéton compliqué

AVANTAGES +

- Mise en valeur du pont
- Sécuritisation des franchissements
- Piétons et vélos rassemblés côté quartier
- Nouveaux usages liés aux besoins des navetteurs et au quartier Bommel

En Annexe :

- Proposition formelle pour la halle p.79 / 80
- Références p.81



1.12. AXE ROGIER - BRABANT

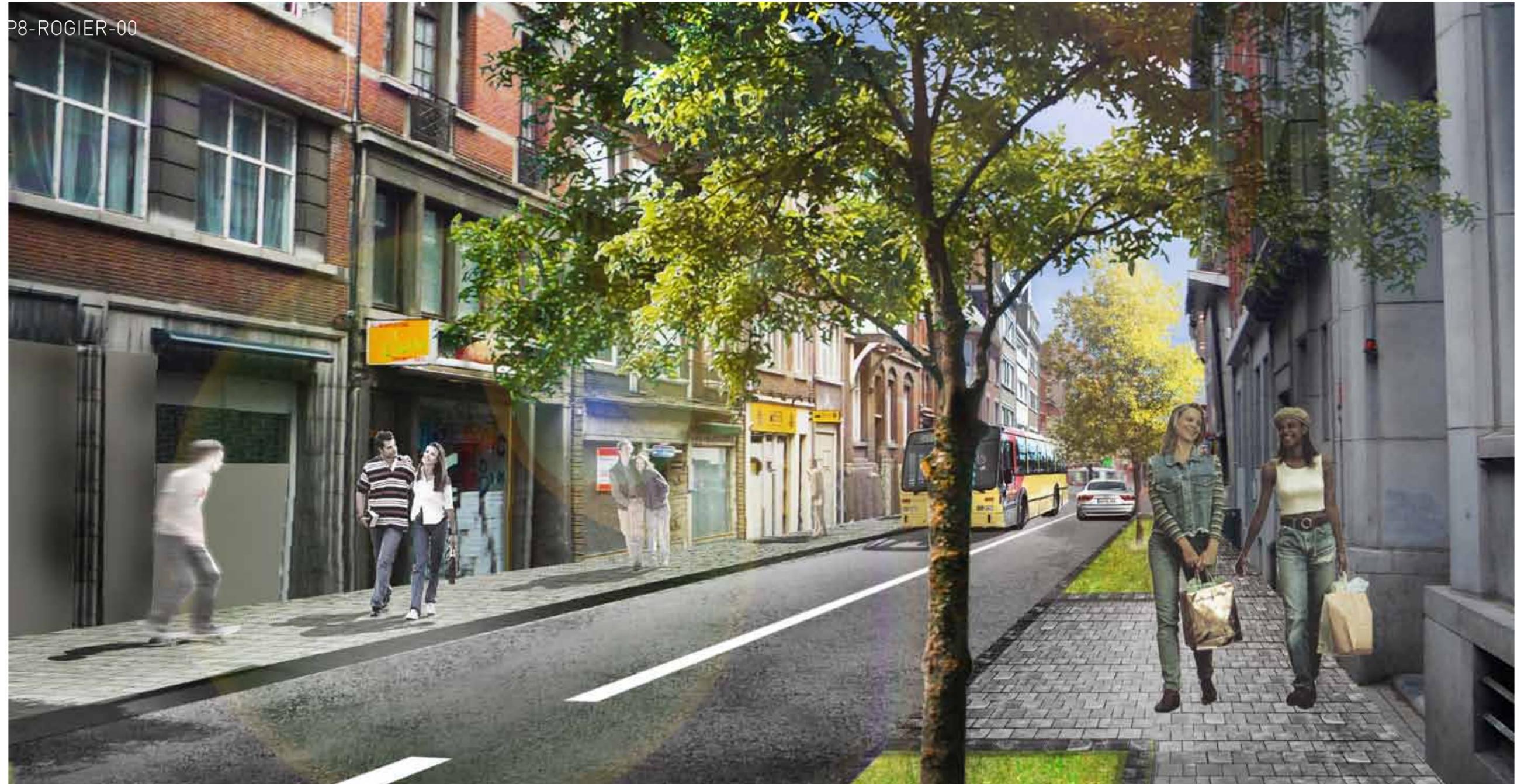
AUJOURD'HUI





1.12. AXE ROGIER - BRABANT

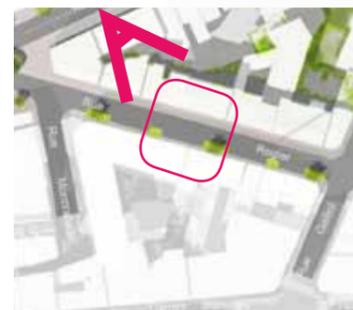
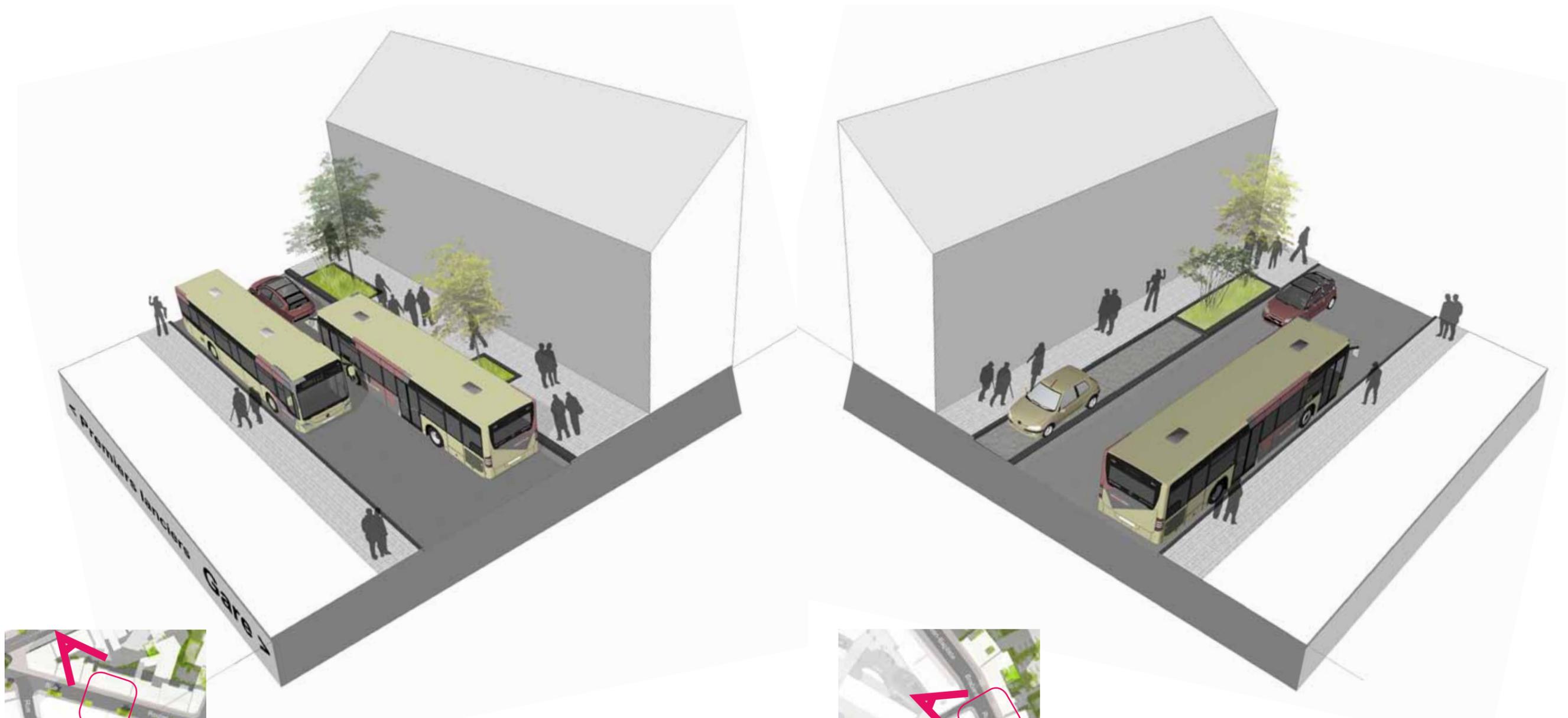
PERSPECTIVE D'AMBIANCE



1.12. AXE ROGIER - BRABANT

BLOCS DIAGRAMMES

VALIDÉ



Profil rue Rogier



Profil rue Jean-Baptiste Brabant

1.12. AXE ROGIER - BRABANT

ESQUISSE

VALIDÉ

DESCRIPTION

- Trois tronçons qui s'adaptent en fonction des flux piétons et de la pression du stationnement.
- Des rues arborées redonnent une nouvelle dynamique et identité au quartier

CONTRAINTES -

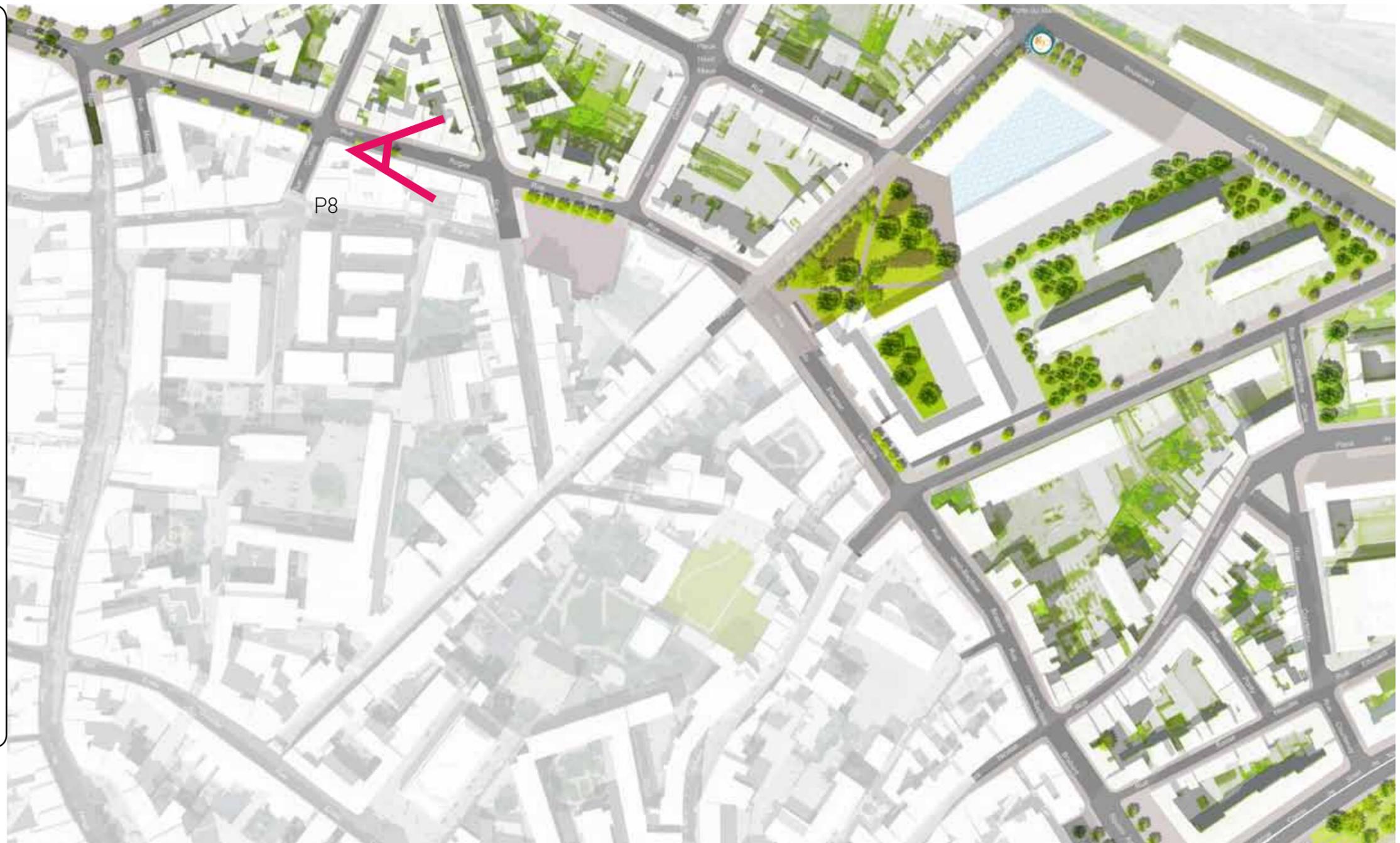
- Stationnement de jour, résidentiel et de livraison à gérer et gabarit de la rue qui ne permettent pas de planter en continu mais ponctuellement
- Projet à long terme (2018)

AVANTAGES +

- Mise en avant des flux piétons par l'élargissement des trottoirs
- Dégagement d'espaces de respiration en lien avec différents projets en cours le long de l'axe.

CARACTÉRISTIQUES

- Plantations d'arbres d'alignement
- Ponctuation par plusieurs espaces d'activité : parvis du futur conservatoire, parc du palais de justice,
- Revêtement utilisé: pavés béton brun
- Places de stationnement gardées : 70
- Places réservées au Parlement : 31
- Emplacements de livraison gardés : 3
- Traitements de points particuliers: élargissement des trottoirs, mobilier, plantation



En Annexe :

- Plan de mobilité 2015-2018 p.82
- Profils sur axe Rogier-Brabant p.83 / 84 / 85
- Références p.86

1.13. PARC DU PALAIS DE JUSTICE AUJOURD'HUI



1.13. PARC DU PALAIS DE JUSTICE

PERSPECTIVE D'AMBIANCE



P9-PARC PALAIS DE JUSTICE-00



1.13. PARC DU PALAIS DE JUSTICE

PROPOSITION

VALIDÉ

DESCRIPTION

- Un parc de pleine terre
- Des cheminements simples mettant en avant les grandes directions et guidant vers les bâtiments importants qui l'entourent
- Une alternance de masses boisées et plaines engazonnées

CONTRAINTES -

- Ne permet pas l'implantation d'un parking en sous terrain

AVANTAGES +

- Permet la plantation de grands sujets
- Accès direct vers les écoles le centre administratif, le palais de justice et le futur projet
- Nouveau parc en ville: respiration dans le tissu urbain existant

CARACTÉRISTIQUES

- Deux types de plantations: bosquet et arbres isolés de grande taille.
- Ponctuation par trois espaces d'activité: parvis du palais de justice, Terrasse active, Élargissement de la rue du premier lancier
- Revêtement utilisé: pavés béton brun, dalles béton trapézoïdales
- Intégration de locaux techniques
- Implantation de mobilier de confort (bancs, corbeilles...) éclairage et techniques (bulles à verre, bornes électriques, etc...)



En Annexe :

- Références p.87



1.14. BOULEVARD CAUCHY

AUJOURD'HUI



1.14. BOULEVARD CAUCHY

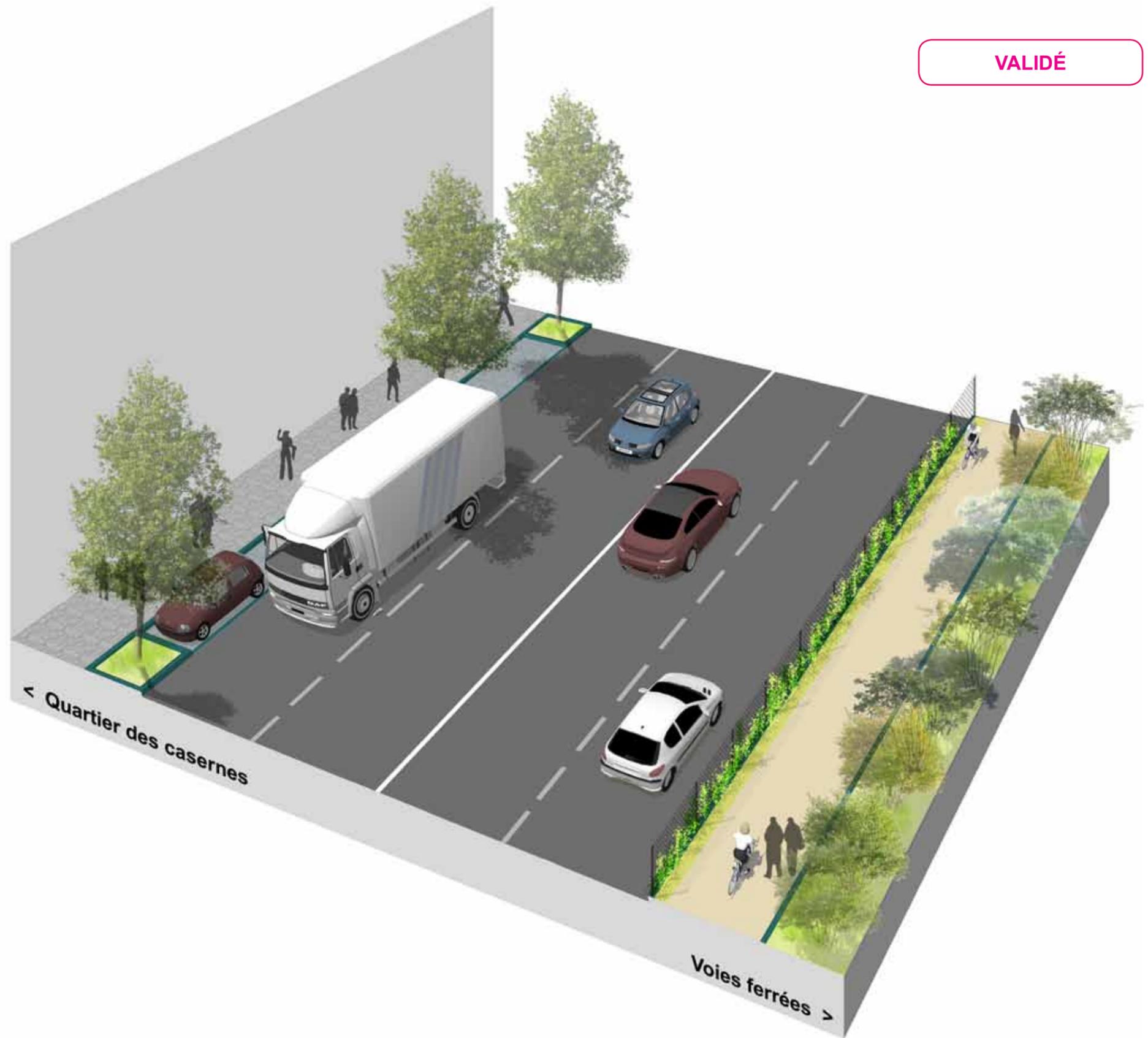
PERSPECTIVE D'AMBIANCE



1.14. BOULEVARD CAUCHY

BLOC DIAGRAMME

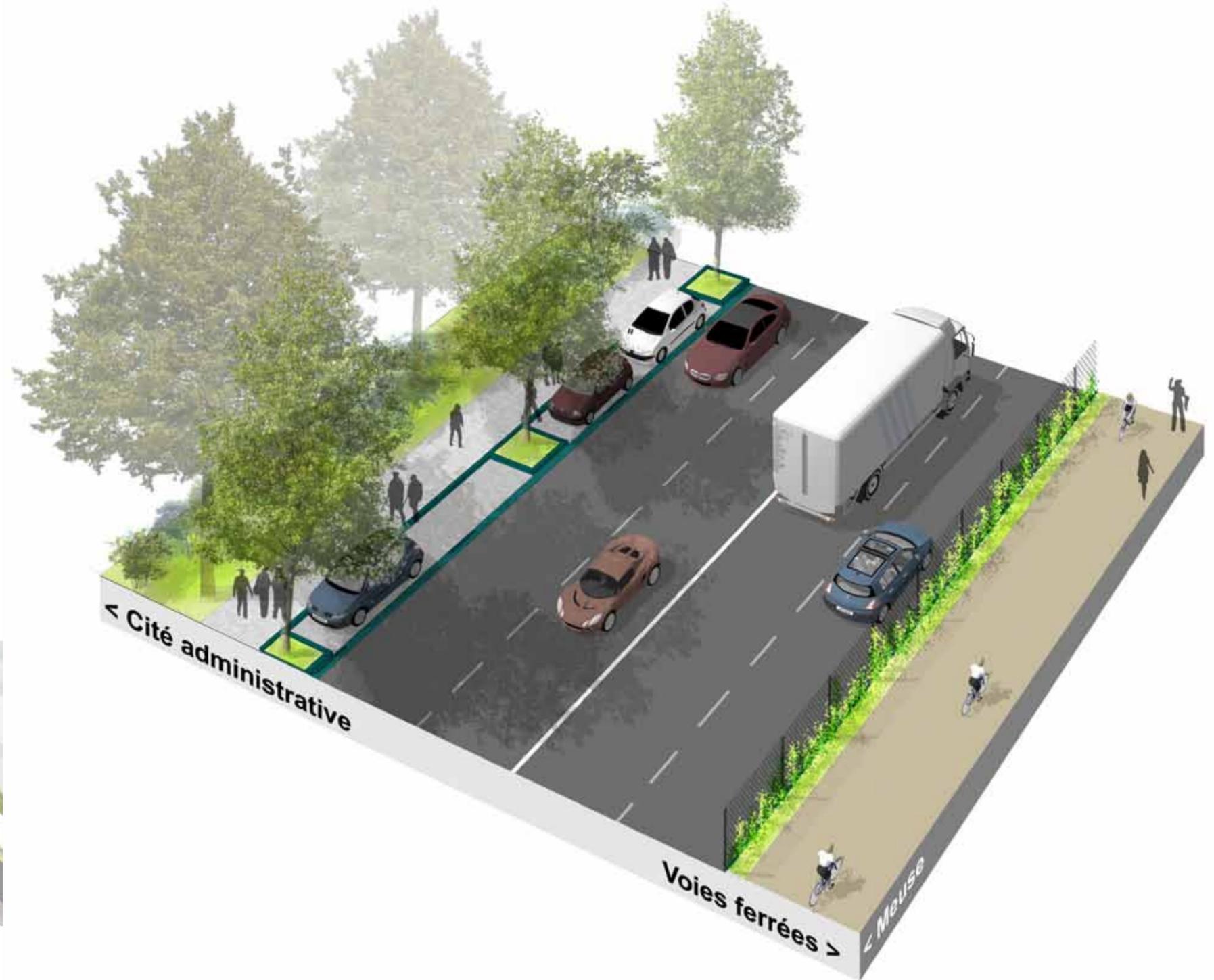
VALIDÉ



1.14. BOULEVARD CAUCHY

BLOC DIAGRAMME

VALIDÉ



1.14. BOULEVARD CAUCHY

INTENTIONS

VALIDÉ



DESCRIPTION

- Un parc de pleine terre
- Des cheminements simples mettant en avant les grandes directions et guidant vers les bâtiments importants qui l'entourent
- Une alternance de masses boisées et plaines engazonnées

CONTRAINTES -

- Ne permet pas l'implantation d'un parking en sous terrain

AVANTAGES +

- Permet la plantation de grands sujets
- Accès direct vers les écoles le centre administratif, le palais de justice et le futur projet
- Nouveau parc en ville: respiration dans le tissu urbain existant

CARACTÉRISTIQUES

- Deux types de plantations: bosquet et arbres isolés de grande taille.
- Ponctuation par trois espaces d'activité: parvis du palais de justice, Terrasse active, Élargissement de la rue du premier lancier
- Revêtement utilisé: pavés béton brun, dalles béton trapézoïdales
- Intégration de locaux techniques
- Implantation de mobilier de confort (bancs, corbeilles...) éclairage et techniques (bulles à verre, bornes électriques, etc...)

1.15. BORDS DE MEUSE

AUJOURD'HUI



1.15. BORDS DE MEUSE

PERSPECTIVE D'AMBIANCE VARIANTE 1





1.15. BORDS DE MEUSE

PERSPECTIVE D'AMBIANCE VARIANTE 2



1.15. BORDS DE MEUSE

VARIANTE 1

EN DÉBAT

DESCRIPTION

- Aménagement des bords de Meuse avec un quai piéton
- Conservation du by-pass

CONTRAINTES -

- Accès compliqué depuis le quartier vers le bord à canal à cause de la présence du Bypass
- Encorbellement coûteux et complexe à réaliser
- Complexité technique (Vortex)

AVANTAGES +

- Mise en avant de la relation de la ville à l'eau
- Continuité de la piste cyclable en site propre amorcée sur le pont du Luxembourg

CARACTÉRISTIQUES

- Plantation d'arbres de haute tige, et de bords d'eau
- Encorbellement en bois
- Conservation de l'asphalte du bypass



1.15. BORDS DE MEUSE

VARIANTE 2

EN DÉBAT

DESCRIPTION

- Aménagement des bords de Meuse avec un quai piéton
- Aménagement d'un parc en relation avec l'eau

CONTRAINTES -

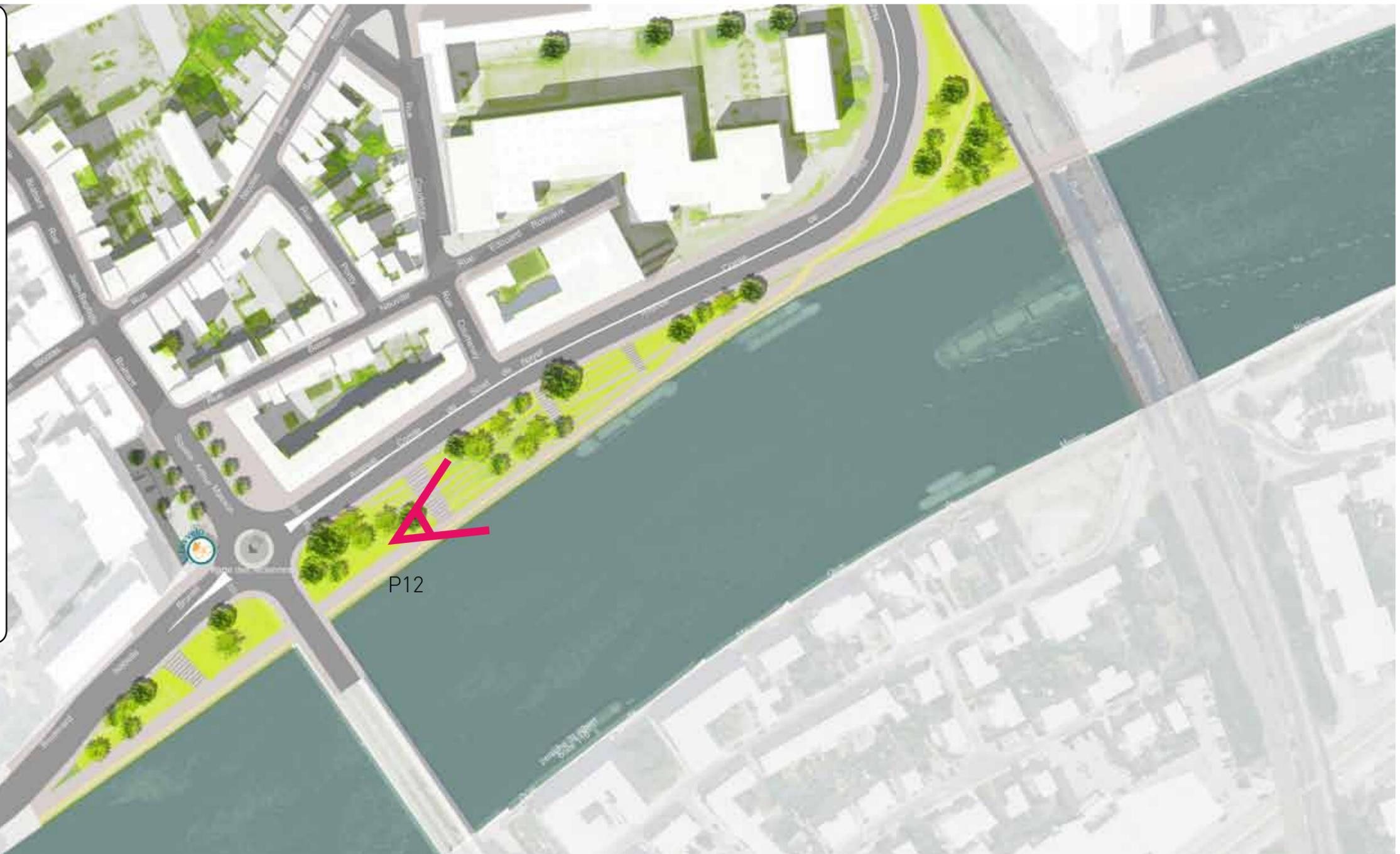
- Accès mis en avant vers le bord de Meuse par un travail sur l'espace public
- Mise en oeuvre de système simples d'aménagement vers le bord d'eau
- Complexité technique (Vortex)

AVANTAGES +

- Accès mis en avant vers le bord de Meuse par un travail sur l'espace public
- Mise en oeuvre de système simples d'aménagement vers le bord d'eau
- Mise en avant de la relation de la ville à l'eau
- Continuité de la piste cyclable en site propre amorcée sur le pont du Luxembourg

CARACTÉRISTIQUES

- Plantation d'arbres de haute tige, et de bords d'eau
- Encorbellement en bois
- Gradins et escaliers en calcaire
- Suppression de l'asphalte du bypass



En Annexe :

- Références p.88

// 2. ANNEXES TECHNIQUES //

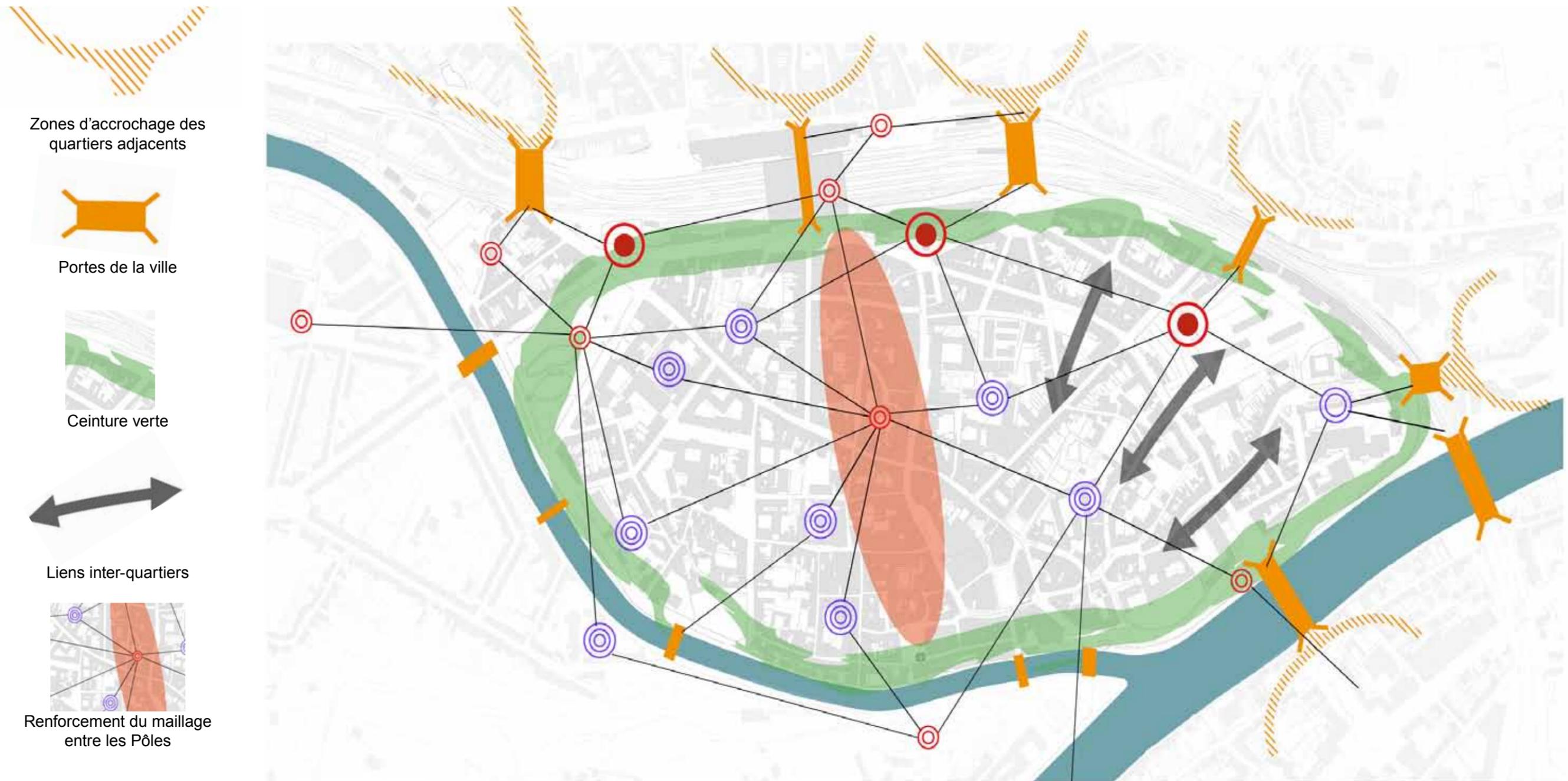


// 2.1 STRATEGIES GLOBALES //



2.1.0. PLAN D'INTENTIONS (RAPPEL)

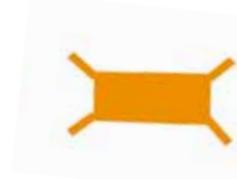
DÉVELOPPER UN PROJET COHÉRENT À L'ÉCHELLE DE L'ENSEMBLE DE LA CORBEILLE





Les zones d'ACCROCHAGE des QUARTIERS adjacents

- DIAGNOSTIC :
 - Les zones délimitées ne fonctionnent pas aujourd'hui car les aménagements existants ne répondent qu'à des objectifs techniques (à l'exception du Boulevard du Nord);
- OBJECTIFS :
 - Renforcer les liens urbains entre les quartiers périphériques adjacents et la corbeille ;
- MOYENS :
 - Créer des aménagements en lien avec les quartiers ;
 - Partager équitablement les espaces publics entre les différents usagers ;
 - Mettre en place des appels visuels significatifs visibles depuis les quartiers.



Les PORTES de la ville

A. Les Franchissements

- DIAGNOSTIC :
 - Les aménagements existants répondent principalement à des objectifs techniques liés au franchissement des ruptures ;
 - Les aménagements manquent d'équilibre entre les différents usagers de l'espace ;
 - Il manque une identification claire des lieux de franchissement.
- OBJECTIFS :
 - Franchir les ruptures (eau, train);
 - Créer des espaces urbains uniques avec des points de vues singulier sur la ville ;
 - Marquer les entrées de la ville.
- MOYENS :
 - Marquer architecturalement les franchissements ;
 - Partager équitablement les espaces publics entre les différents usagers ;
 - Accentuer le caractère spectaculaire du pont.

B. Les Seuils

- DIAGNOSTIC :
 - Les zones délimitées ne fonctionnent pas aujourd'hui car les aménagements existants ne répondent qu'à des objectifs techniques ;
- OBJECTIFS :
 - renforcer les liens d'usage entre la corbeille et les quartiers périphériques adjacents.
- MOYENS :
 - créer des aménagements en lien avec les quartiers ;
 - partager équitablement les espaces publics entre les différents usagers ;
 - mettre en place des appels visuels significatifs visibles depuis les quartiers.



La CEINTURE VERTE

- DIAGNOSTIC :
 - La ceinture verte est discontinue.
- OBJECTIFS :
 - Compléter la ceinture verte en maintenant une continuité visuelle, comportementale et écologique sur tout son tracé.
 - Favoriser la biodiversité en ville
 - Créer une nouvelle promenade agréable et continue
- MOYENS :
 - Planter une végétation adaptée aux différents tronçons de manière à compléter la ceinture verte ;
 - Créer un parcours pour tous sur toute la ceinture.

Les LIENS entre les QUARTIERS



- DIAGNOSTIC :
 - L'attractivité des quartiers Est de la ville n'est pas suffisante.
- OBJECTIFS :
 - Accentuer les relations entre les quartiers ouest, centre et est.
- MOYENS :
 - Faciliter une transversalité des flux liés aux modes doux;
 - Renforcer et accentuer la dynamique des pôles dans les quartiers Est ;
 - Développer des nouveaux pôles dans les quartiers Est ;



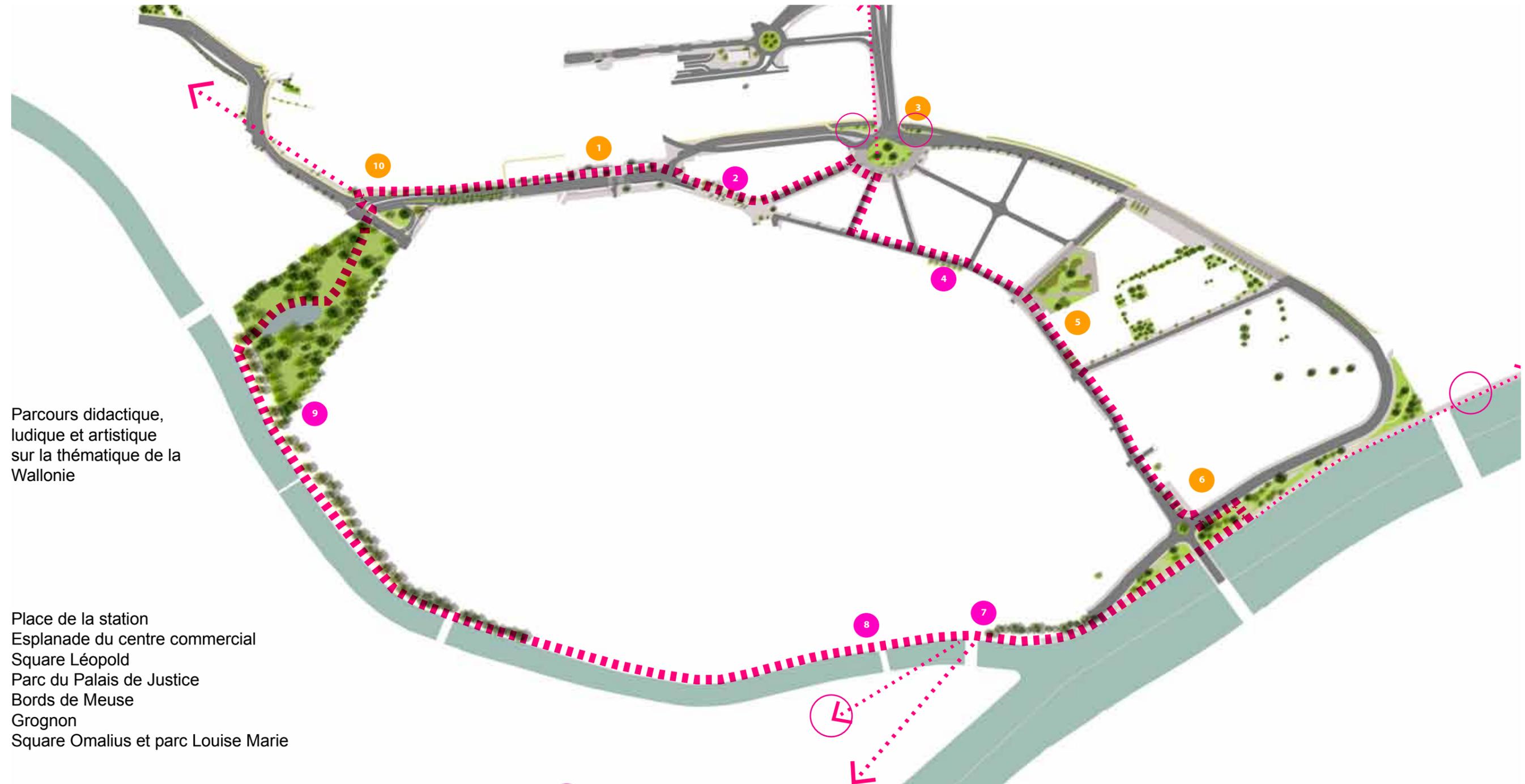
Le RENFORCEMENT du MAILLAGE entre les PÔLES

- DIAGNOSTIC :
 - Les aménagements entre les différents pôles d'attractivité ne permettent pas une bonne mise en réseaux de l'ensemble.
- OBJECTIFS :
 - Accentuer les relations piétonnes et cyclables entre les différents pôles urbains existants et à venir.
- MOYENS :
 - Faciliter les flux liés aux modes doux entre les pôles ;

2.1.1. LA PROMENADE DES WALLONS

DÉFINITION D'UN PARCOURS SUR LA THÉMATIQUE DE LA WALLONIE

RÉFLEXION AMORCÉE



Brabant wallon



Hainaut



Liège



Luxembourg



Namur

2.1.2. STRATÉGIE VÉGÉTALE

EXISTANT ET NOUVEAUX LIEUX DE PLANTATION

ESPACES PLANTÉS ET ARBRES EXISTANTS CONSERVÉS :

- Conservation du Ginkgo Biloba à côté du centre commercial et du palownia sur le square Omalius
- Préservation d'un maximum d'espace vert

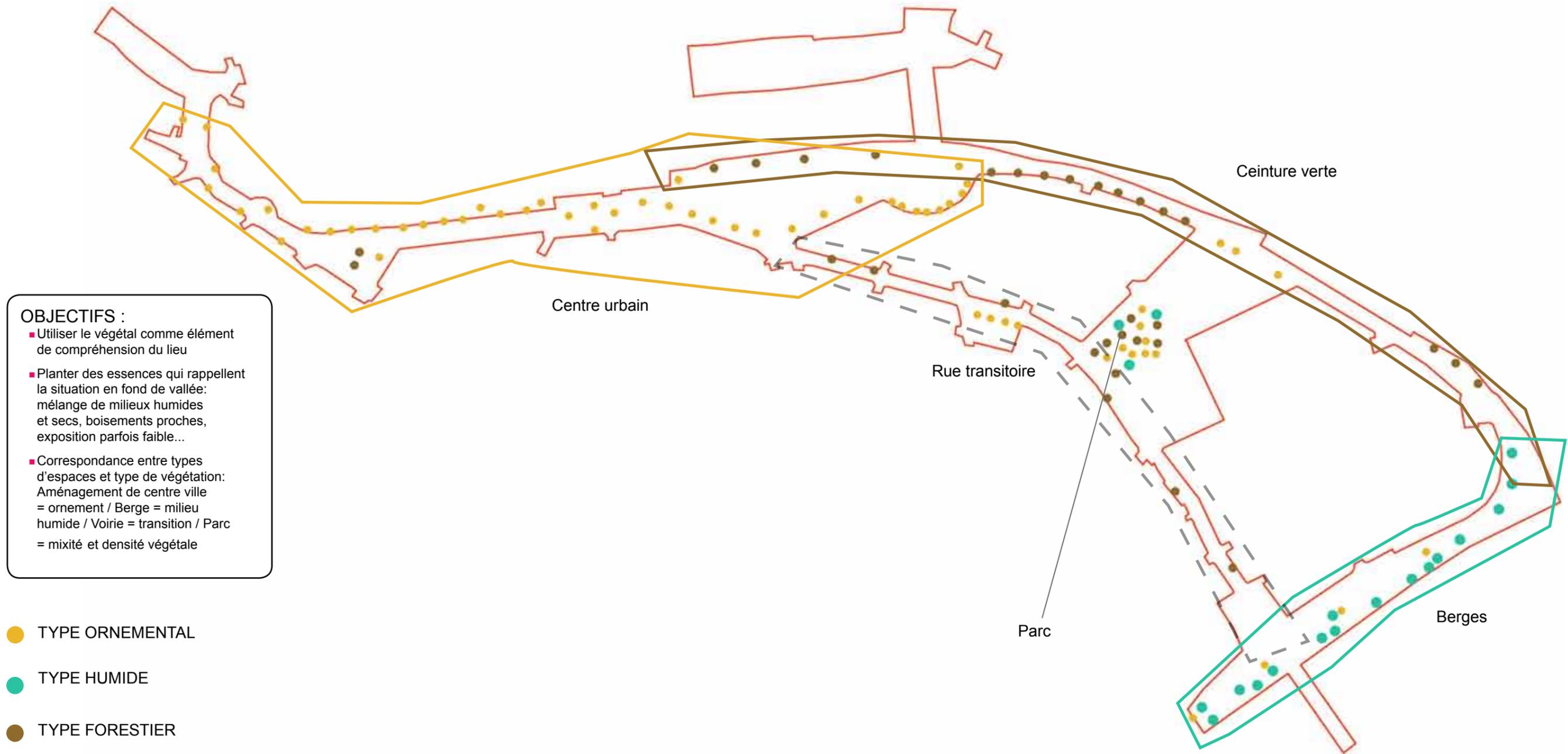
ESPACES PLANTÉS ET NOUVEAUX ARBRES DU PROJET

- Renforcement des espaces verts existants : 300 arbres plantés
- Plus de 7000 m² d'espace vert en complément du maillage existant
- Création d'un nouveau parc en pleine terre de plus de 5000m²
- Plantation en alignement dans les rues où cela est possible
- Au total : 20 000 m² d'espaces verts dans le périmètre



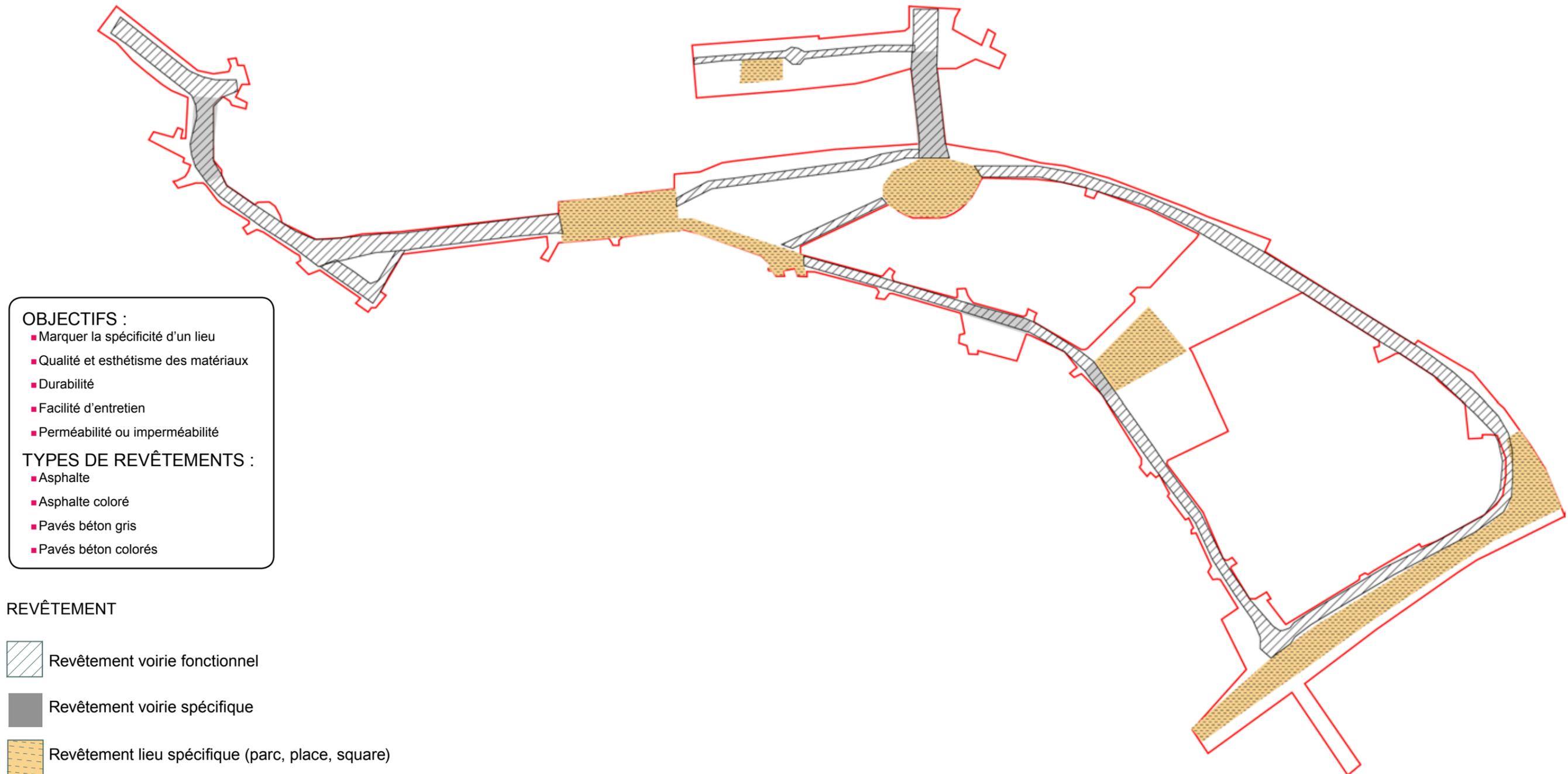
2.1.2. STRATEGIE VÉGÉTALE

TYPES DE PLANTATIONS



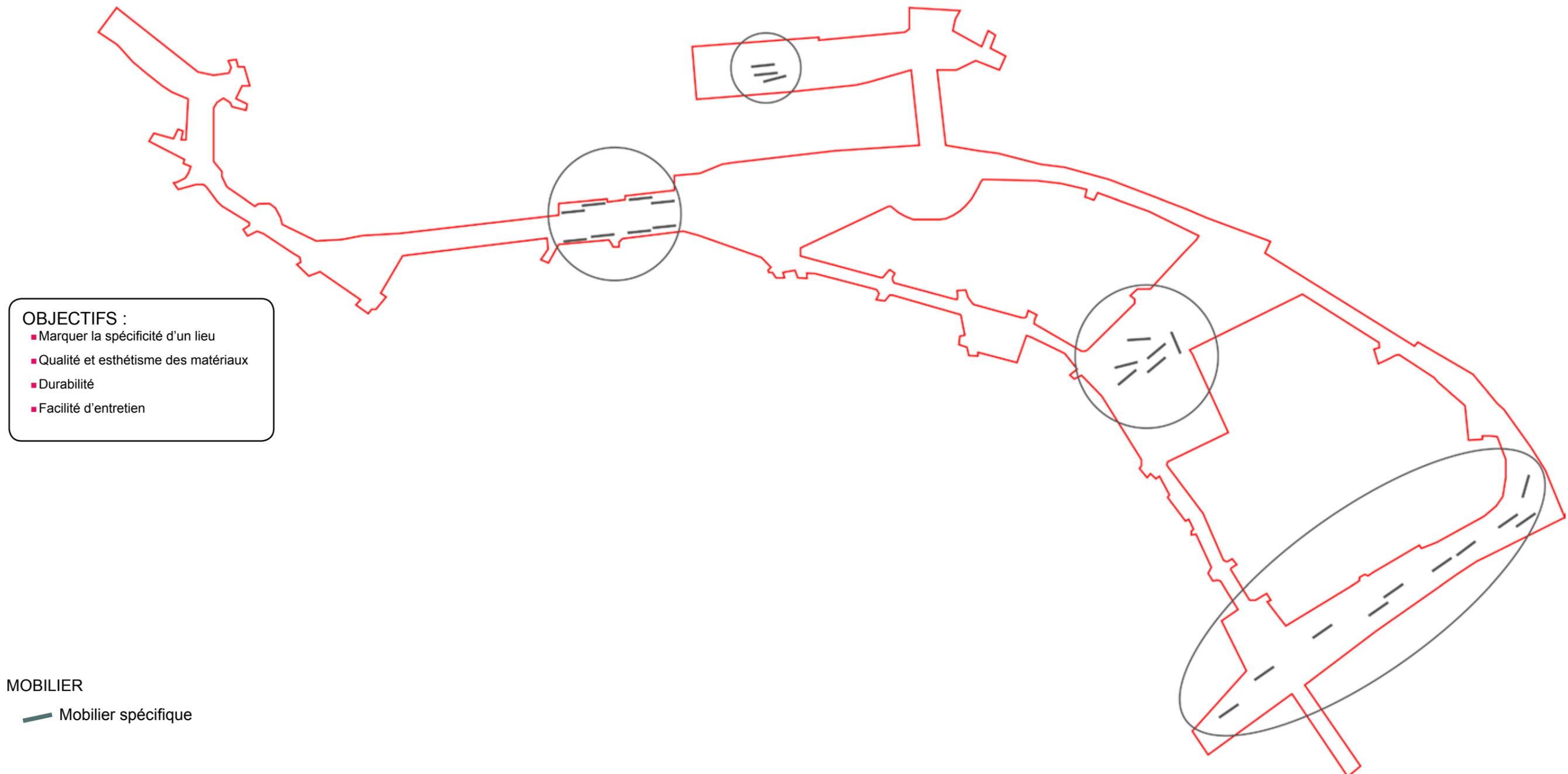
2.1.3. STRATEGIE MINÉRALE

TYPES DE LIEUX ET QUALITÉS D'AMÉNAGEMENT



2.1.4. STRATEGIE MOBILIER

COLLER AUX USAGES DES LIEUX



2.1.5. STRATEGIE ECLAIRAGE

IDENTIFIER DES LIEUX EMBLÉMATIQUES DE NUIT

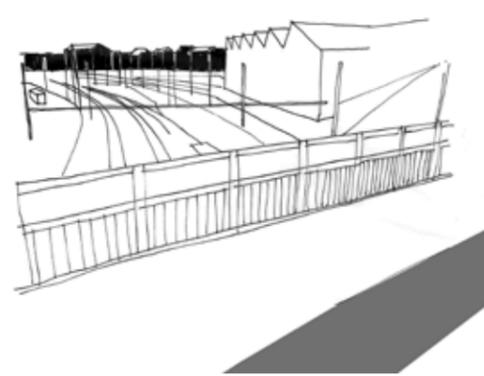


2.1.6. STRATEGIE PONTS

REFLEXION SUR LE TRAITEMENT DES PONTS



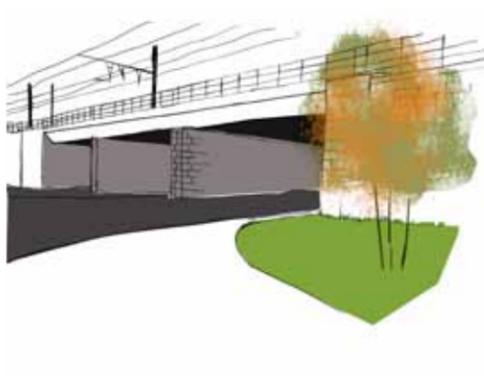
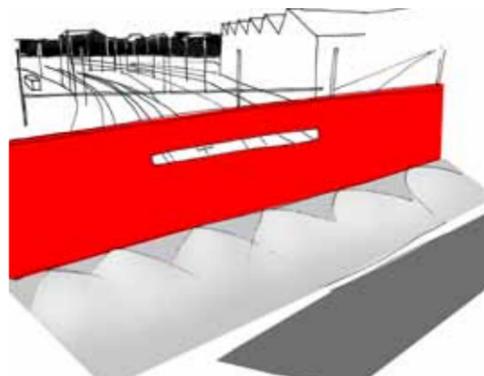
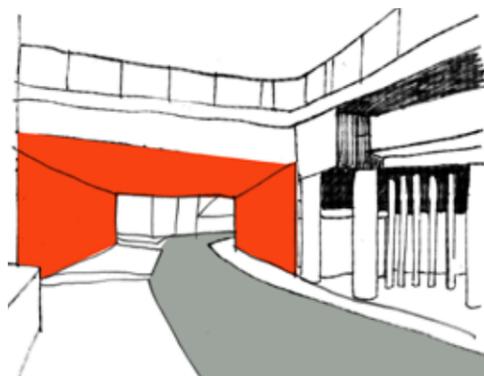
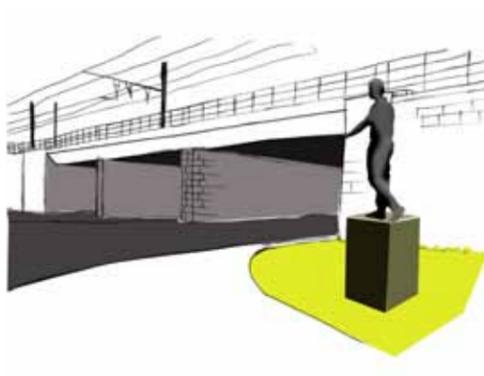
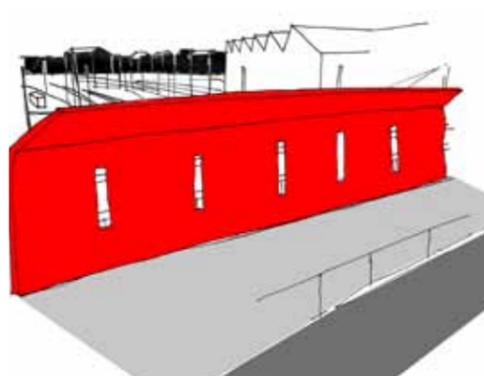
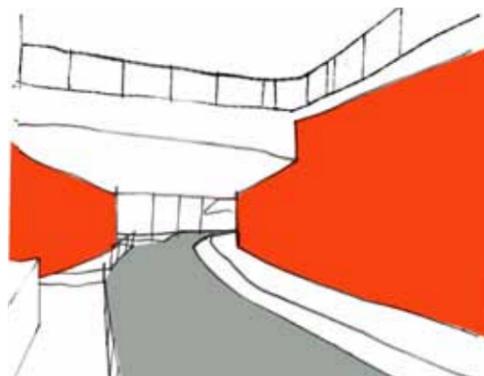
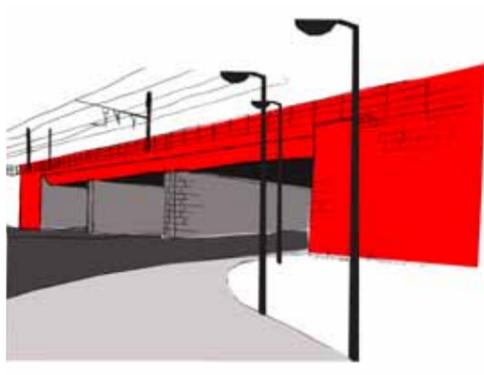
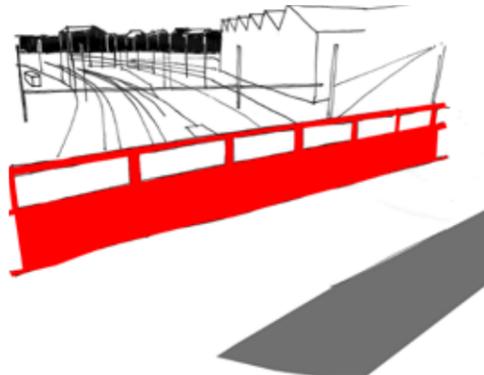
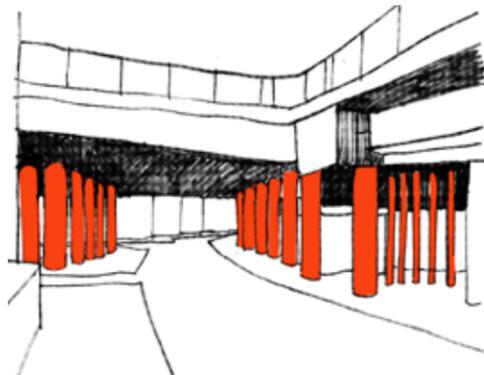
Sous les ponts



Sur les ponts



A proximité des ponts



// 2.2 COMPLÉMENTS DES ESQUISSES //



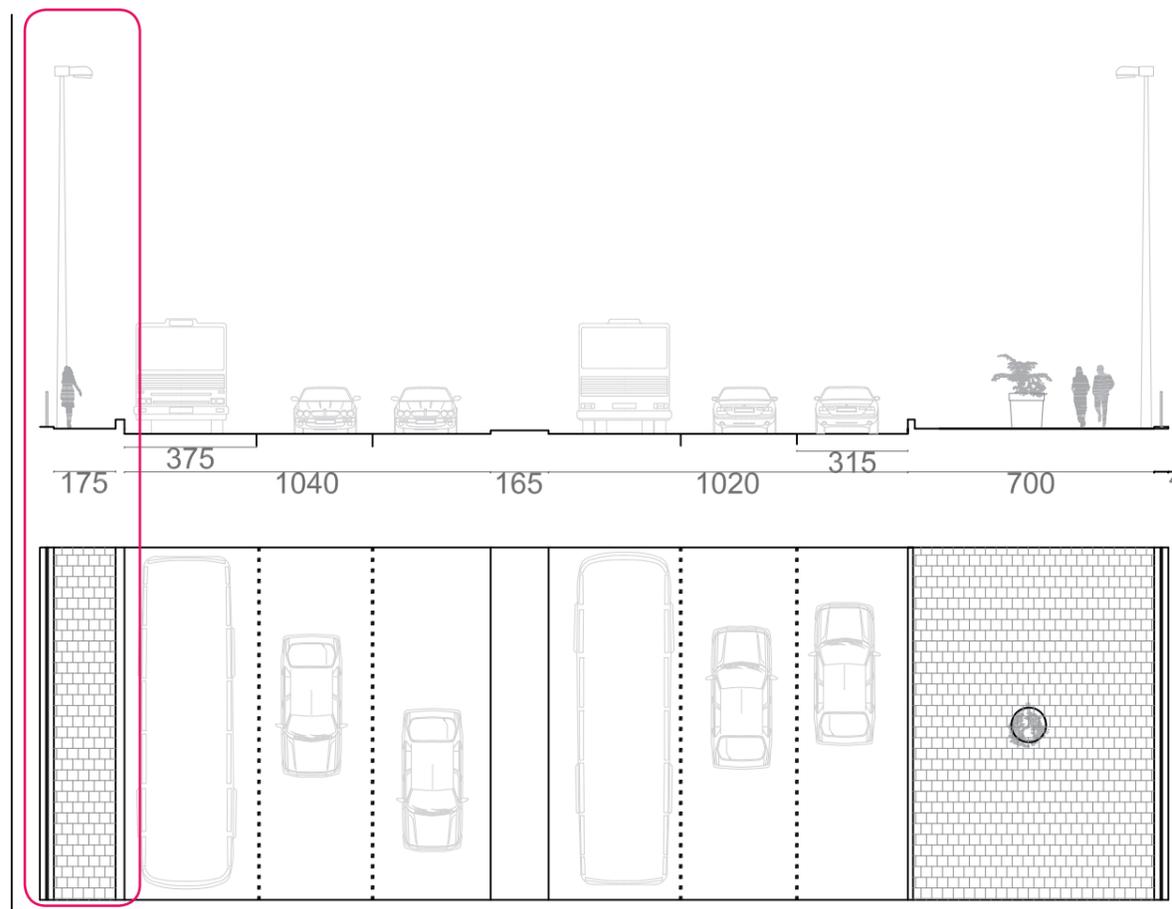
2.2.1 PONT D'HEUVY

PROFILS SUR LE PONT D'HEUVY

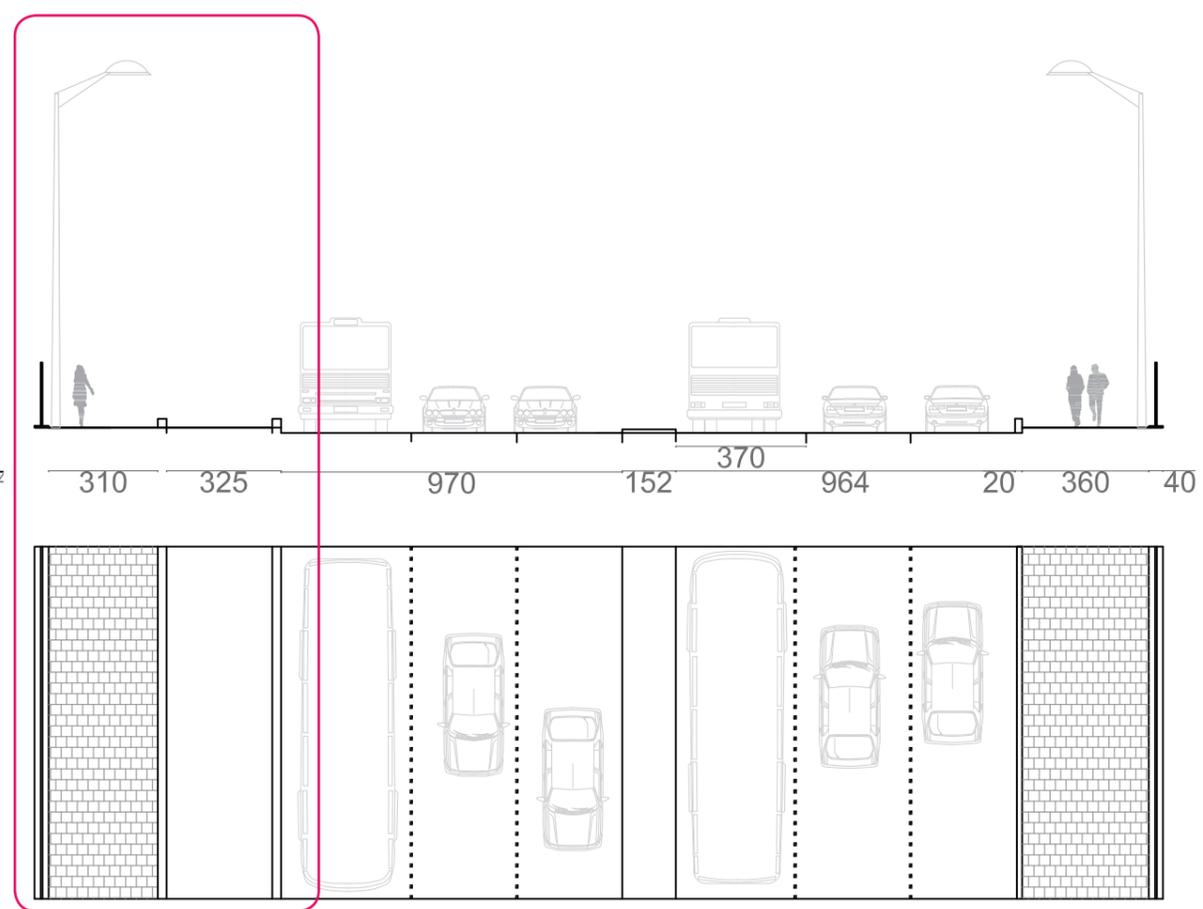
- Piste cyclable en voie propre
- Équilibre des 2 trottoirs
- Meilleur confort piéton et cycliste sur le trottoir le plus emprunté
- Décalage des voiries
- Diminution de la berme centrale



EXISTANT

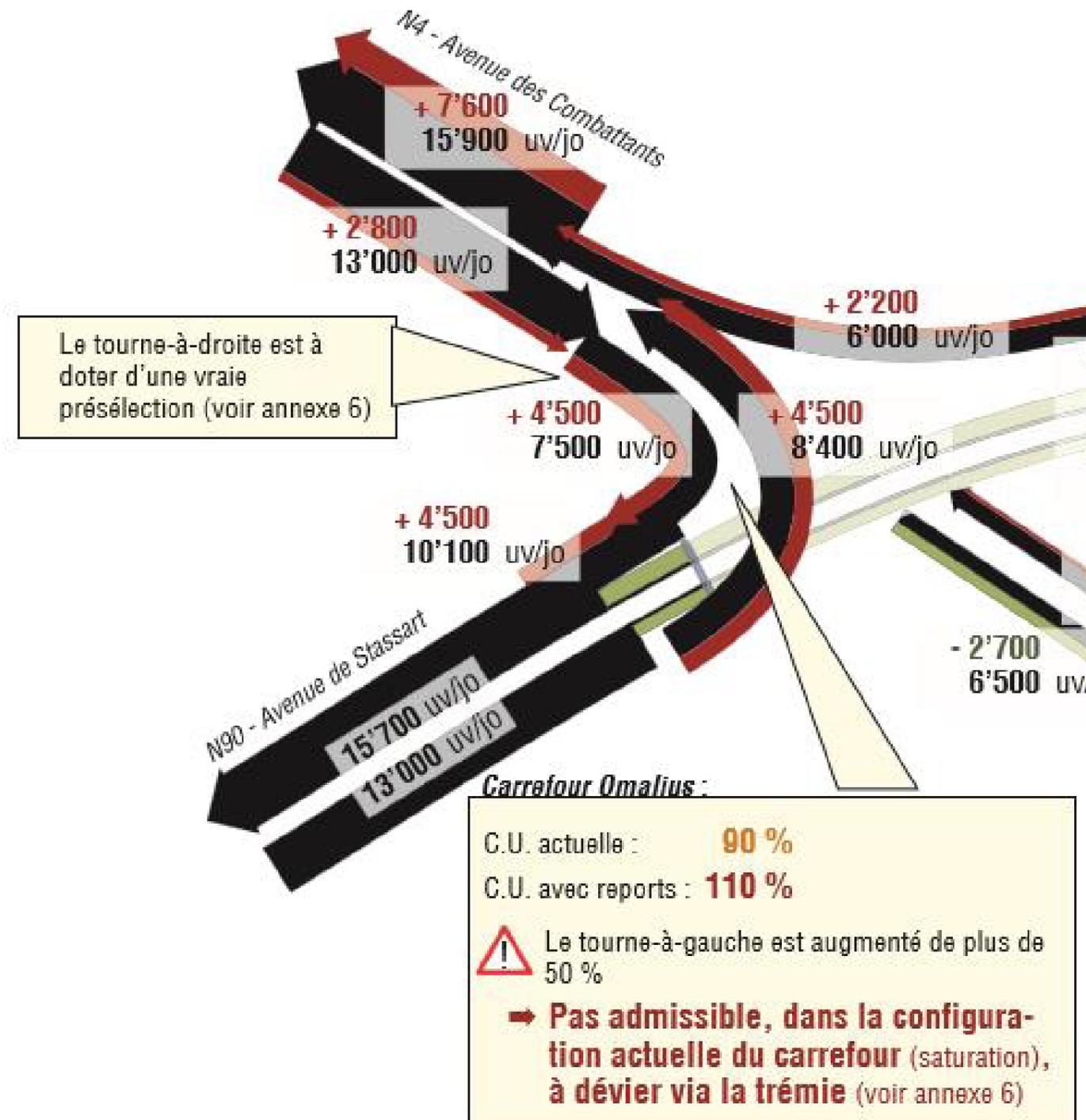


ESQUISSE



2.2.3 AVENUE DES COMBATTANTS

SCHÉMA EXTRAIT DE L'ÉTUDE TRANSITEC



2.2.3 AVENUE DES COMBATTANTS

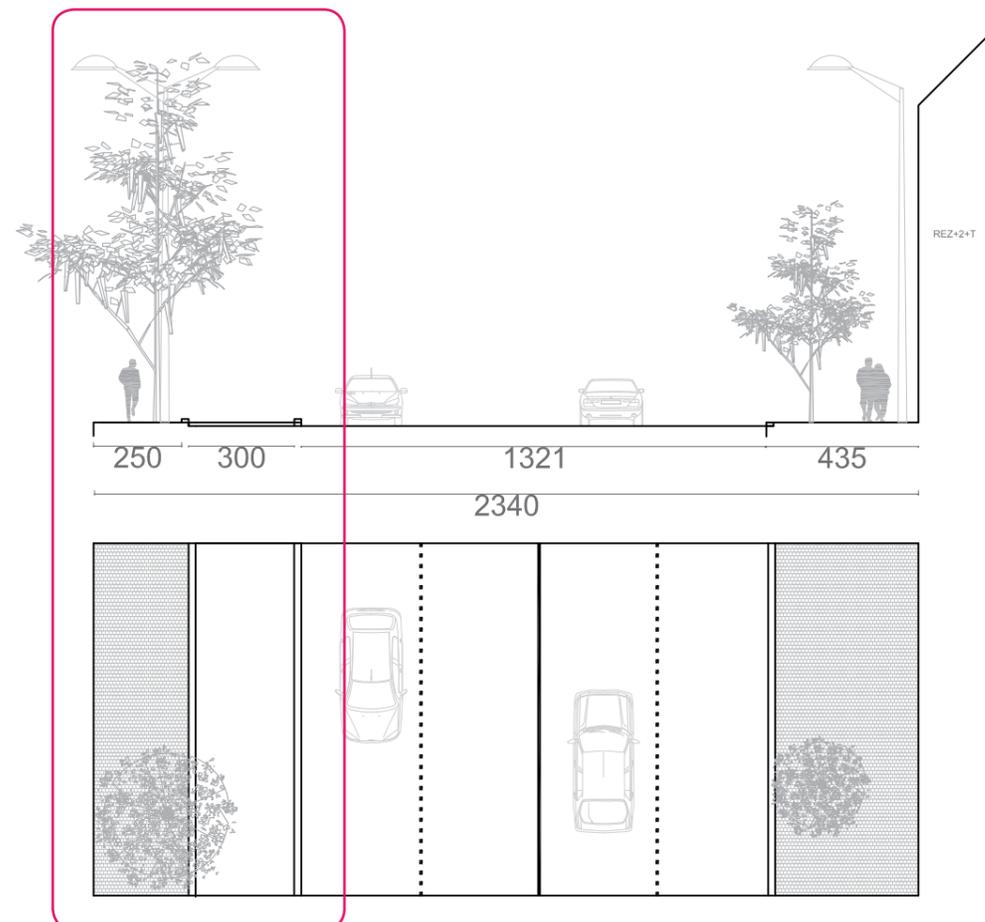
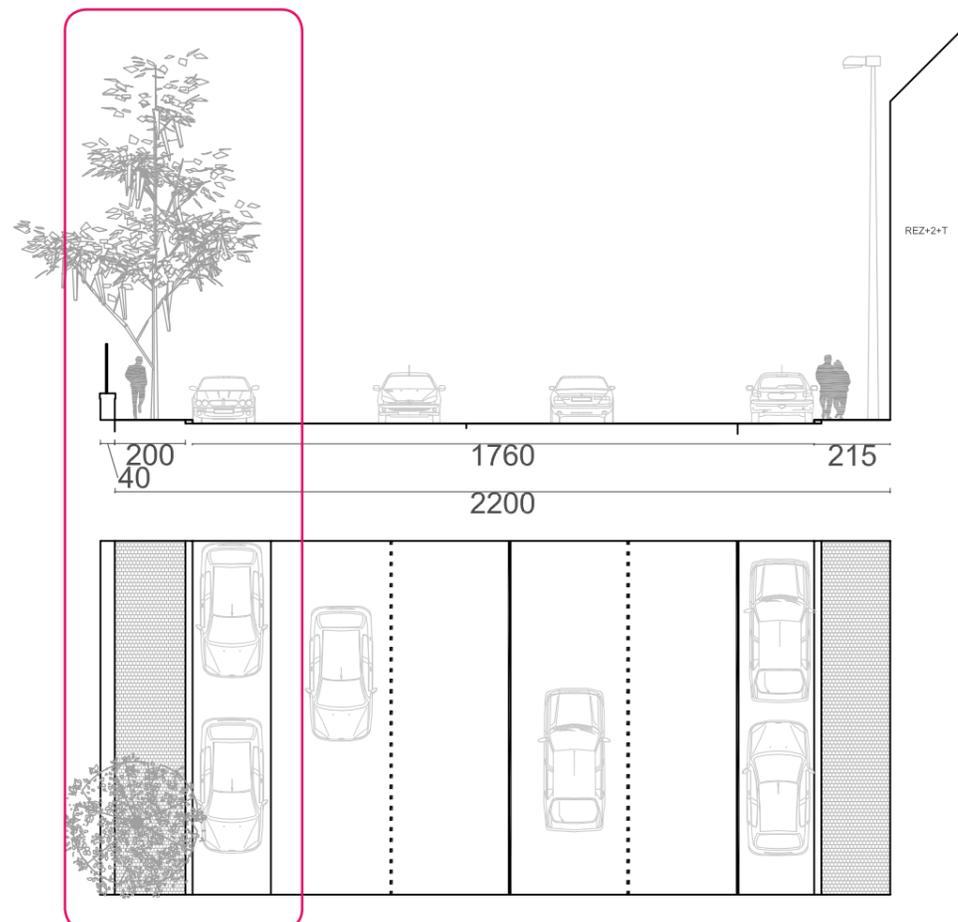
PROFIL

- Piste cyclable en voie propre
- Meilleur confort piéton et cycliste sur le trottoir le plus emprunté
- Pas de décalage des voiries
- Voie de stationnement investie pour élargir le trottoir et insérer la piste cyclable
- Élargissement possible côté projet "courgette"



EXISTANT

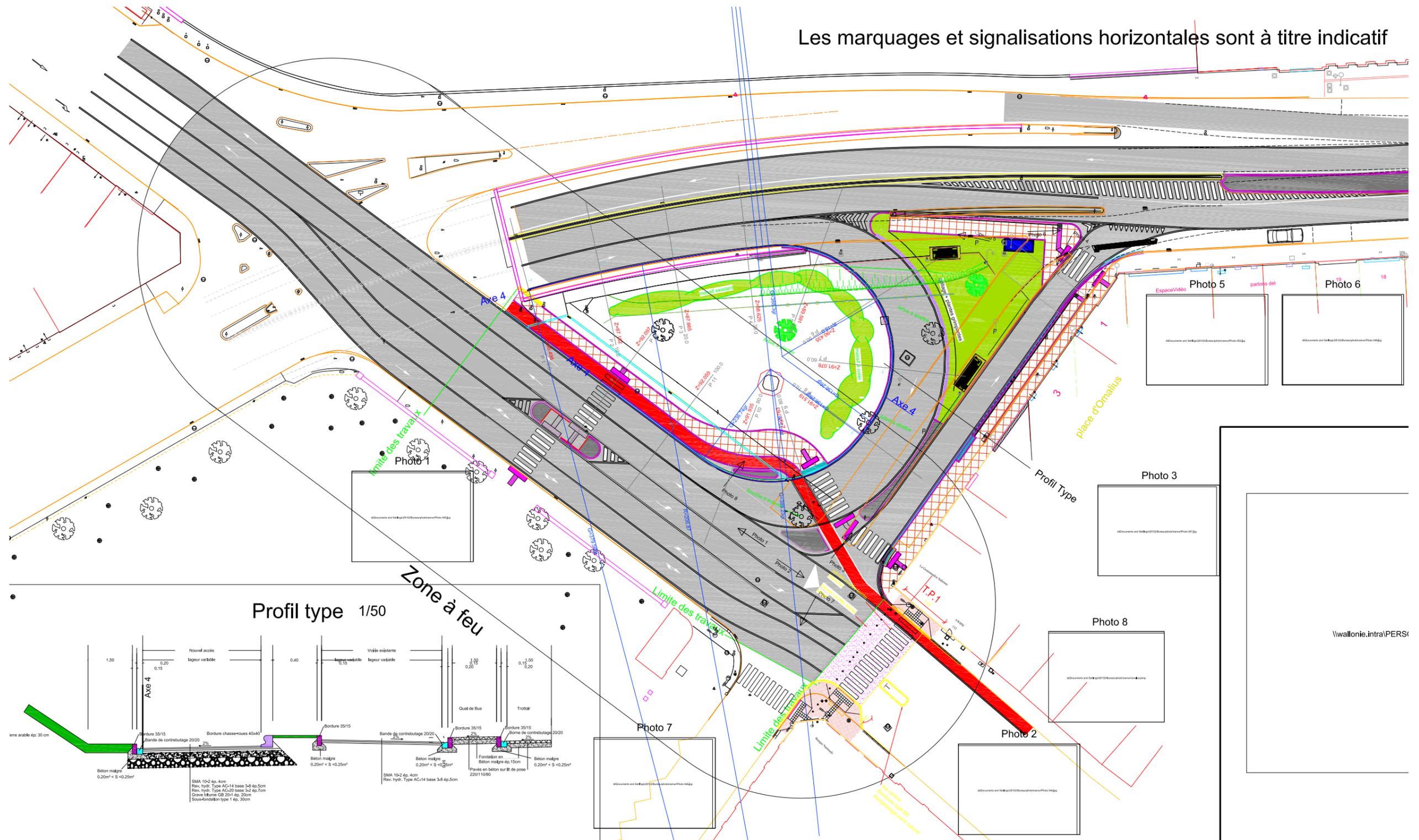
ESQUISSE



2.2.4 SQUARE OMALIUS

PLAN DU SPW DATE : 11/12/13

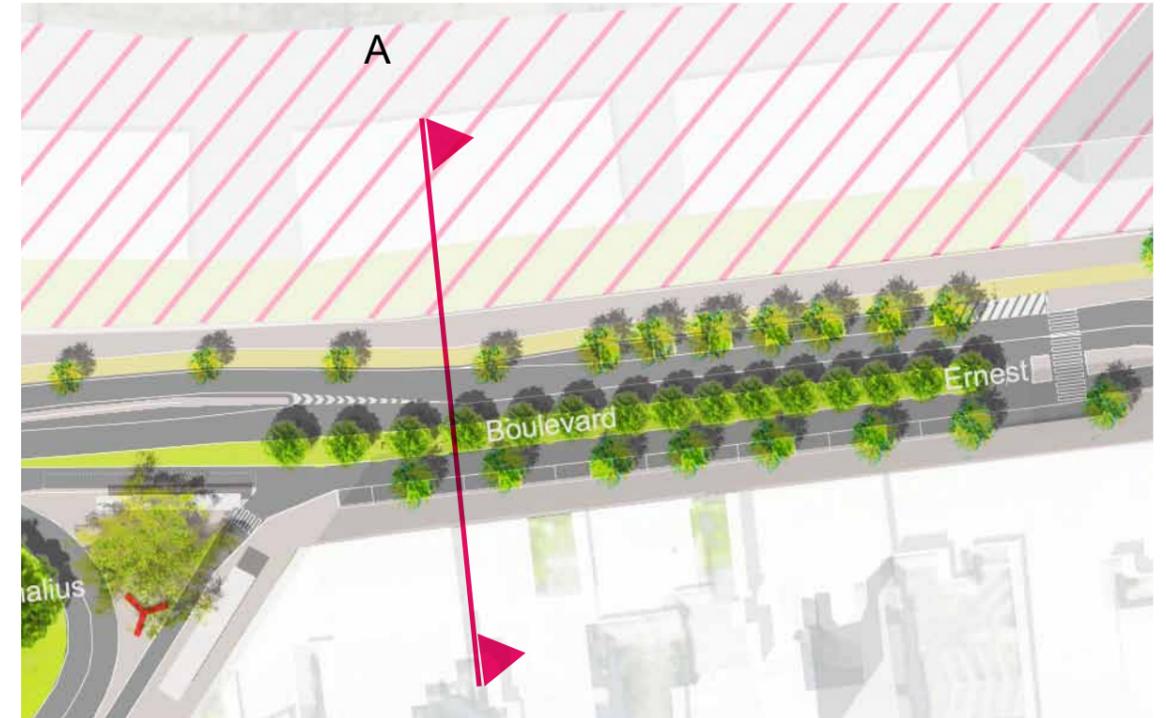
Les marquages et signalisations horizontales sont à titre indicatif



2.2.5 BOULEVARD MÉLOT

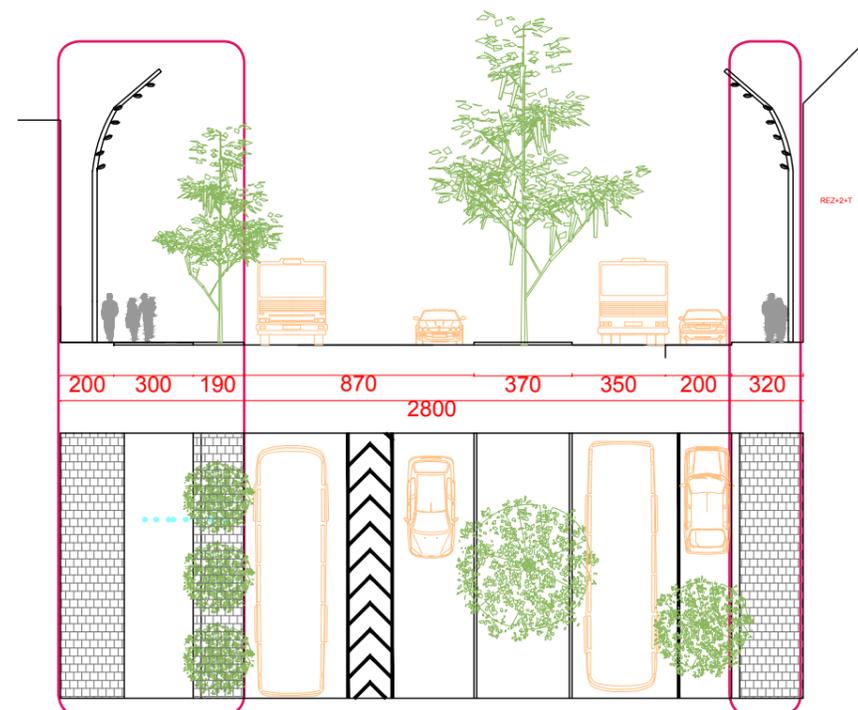
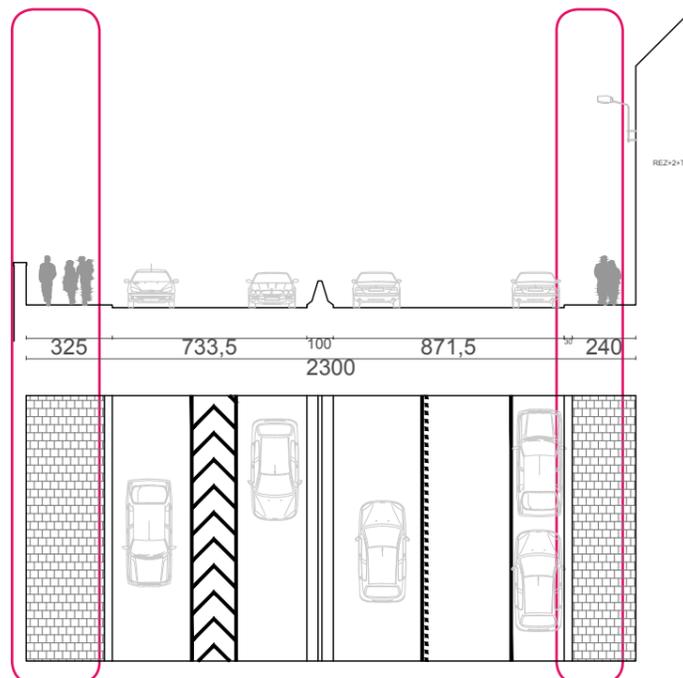
PROFIL A

- Décalage des voiries pour élargir le trottoir nord
- Perte d'une bande bus en entrée de ville
- Bande cyclable double sens sur le trottoir nord
- Plantation de liquidambers sur les trottoirs + berme centrale plantée : tilleuls
- Stationnements sur trottoir sud gardés
- Relation avec le projet "courgette"



EXISTANT A

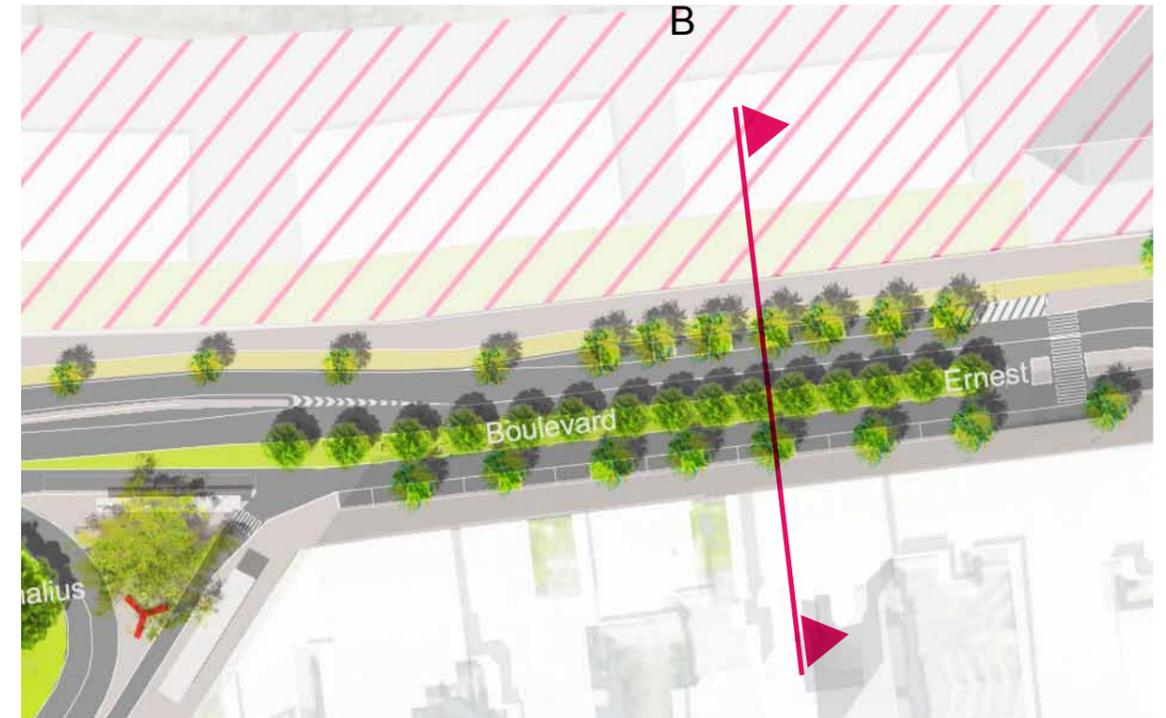
PROJET A



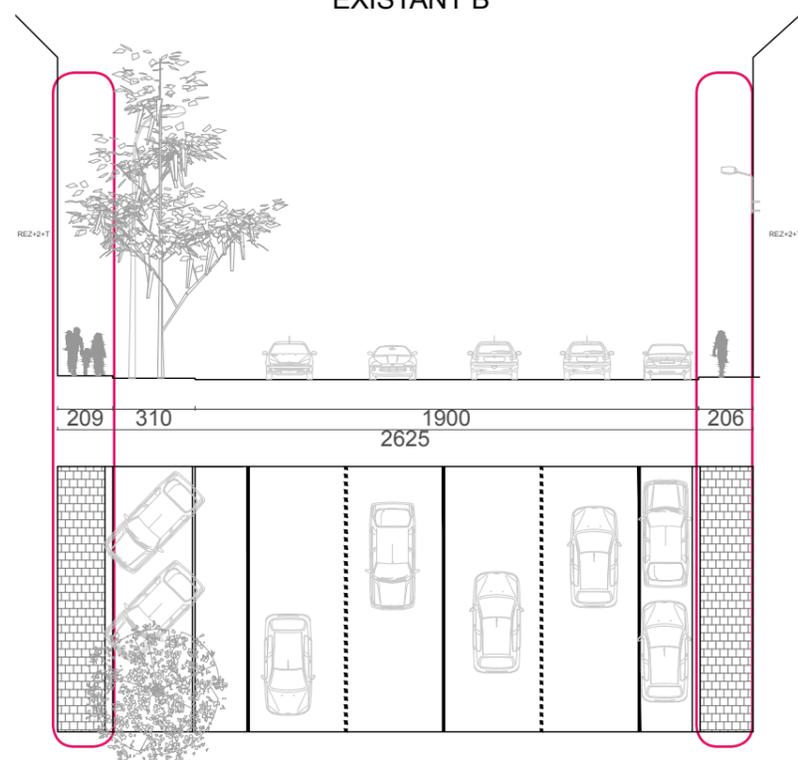
2.2.5 BOULEVARD MÉLOT

PROFIL B

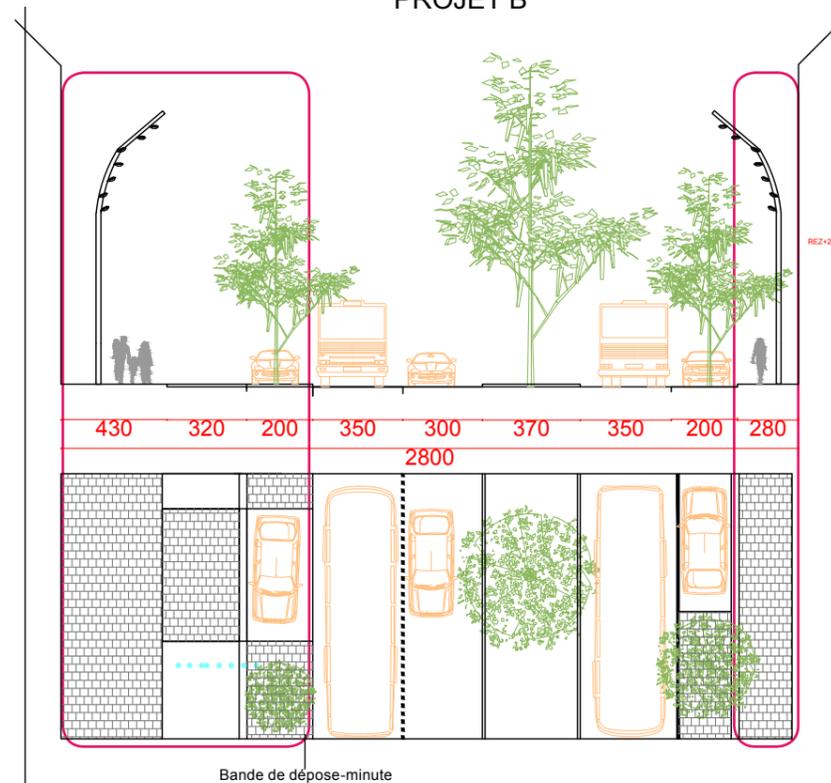
- Rotation des camions à étudier
- Dépose minute en alternance des plantations sur trottoir nord, bande discontinue avec longueur à régler
- Plantation de liquidambars sur les trottoirs + berme centrale plantée : tilleuls
- Stationnements sur trottoir sud gardés



EXISTANT B



PROJET B



2.2.5 BOULEVARD MÉLOT

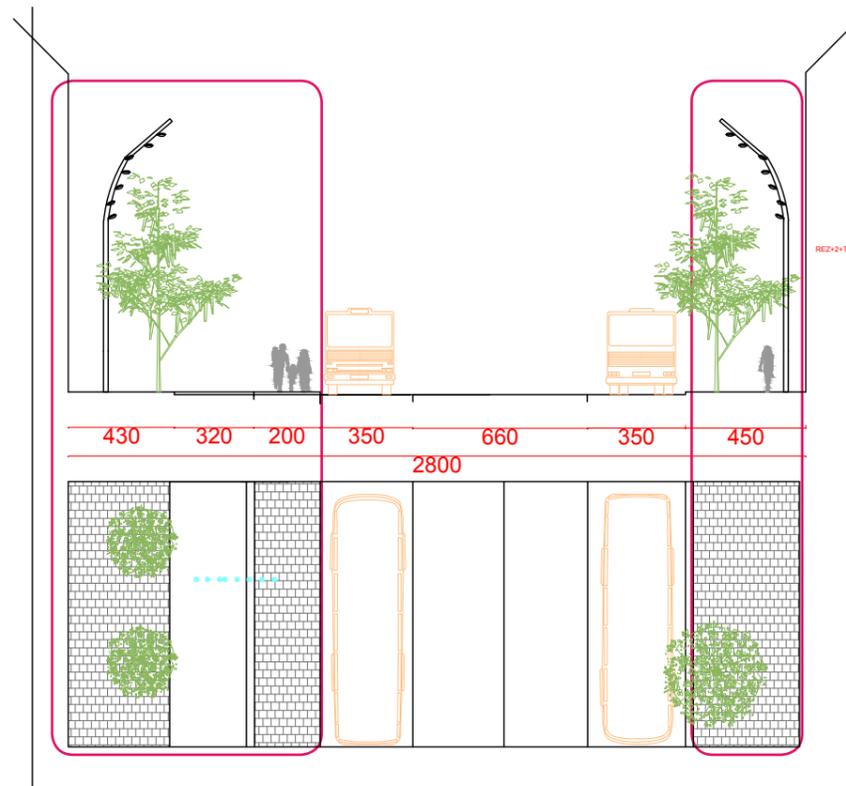
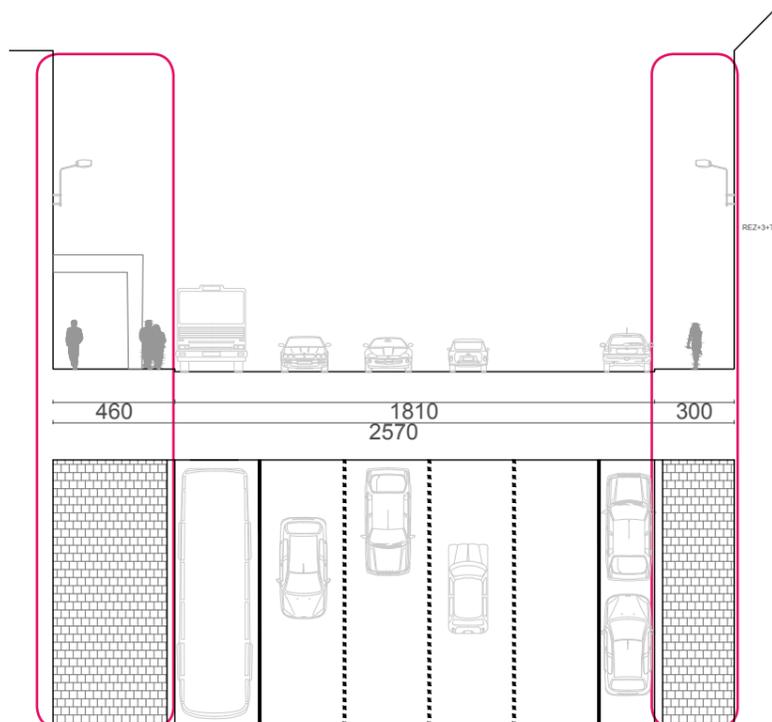
PROFIL C

- Bande cyclable double sens sur le trottoir nord
- Dépose minute en alternance des plantations sur trottoir nord, bande discontinue avec longueur à régler
- Plantation de liquidambers sur les trottoirs + berme centrale plantée : tilleuls
- Axe bus structurant : plus de voiture qui vont vers la gare
- Élargissement du trottoir qui annonce la place de la station



EXISTANT C

PROJET C



2.2.6 PLACE DE LA STATION

EMPLACEMENT DES AUVENTS

PRINCIPE VALIDÉ



2.2.6 PLACE DE LA STATION

PROPOSITION AUVENT

PRINCIPE VALIDÉ



2.2.6 PLACE DE LA STATION

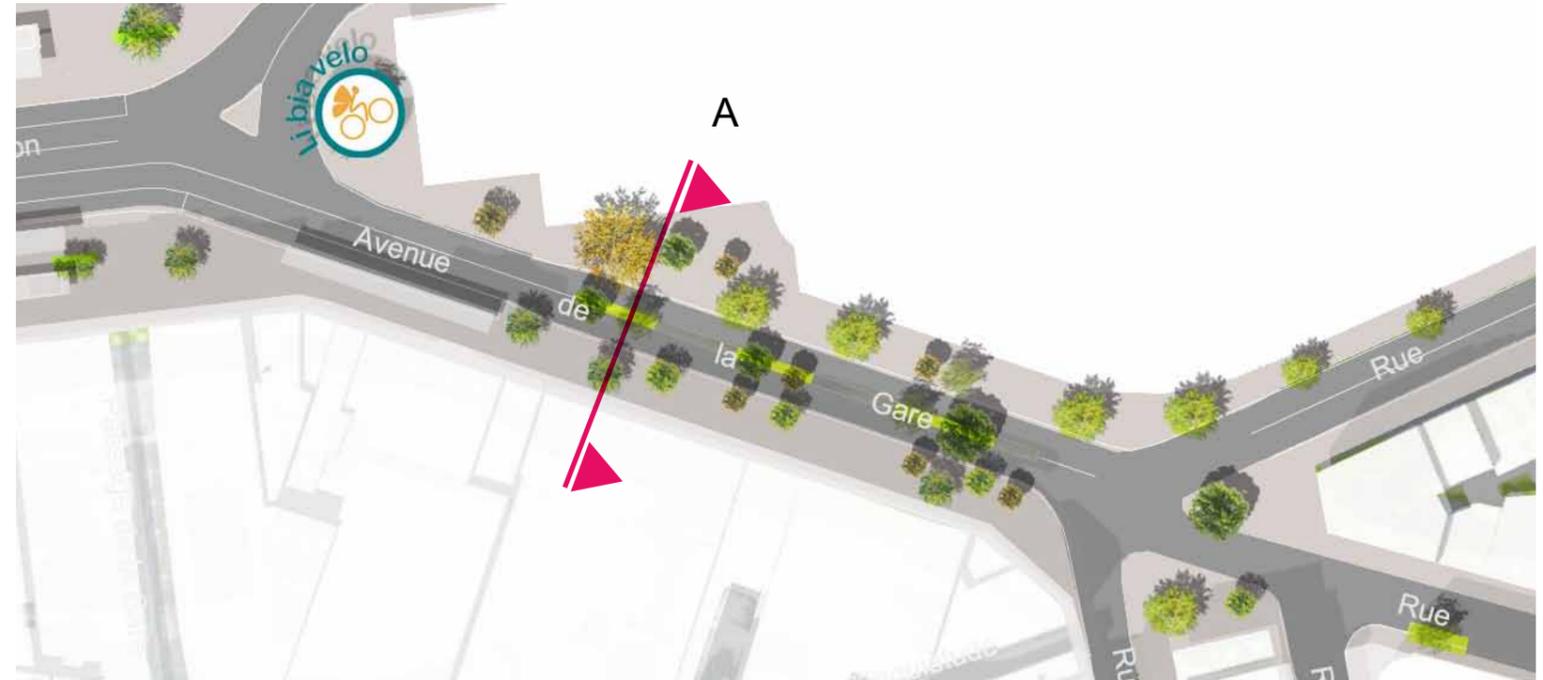
RÉFÉRENCES



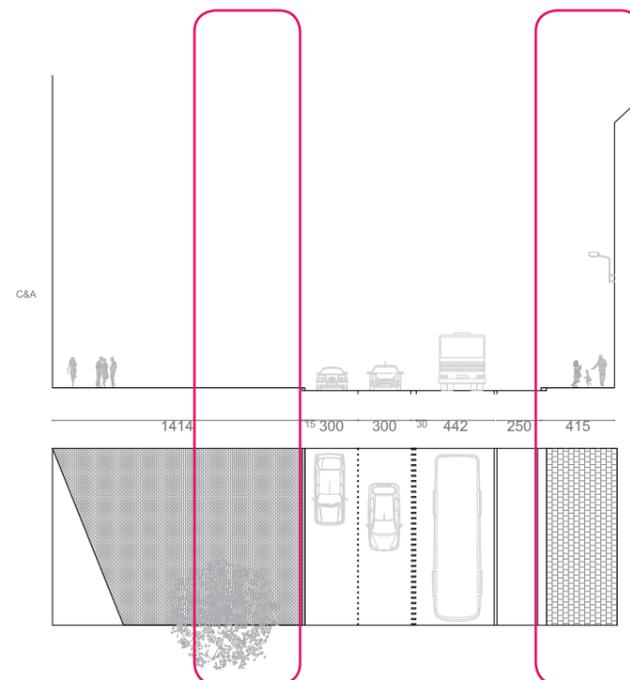
2.2.7 TRIANGLE DU PROJET COMMERCIAL

PROFIL A

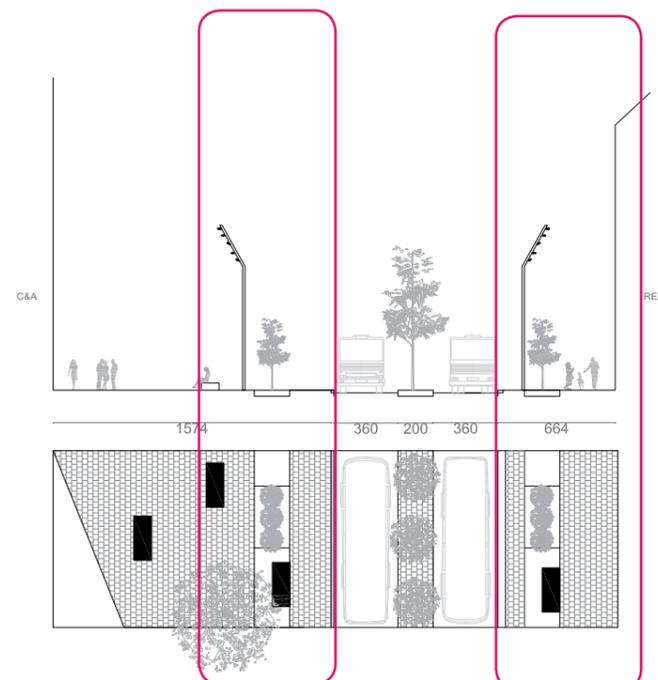
- Axe bus structurant
- Intégration de plantations et de mobilier
- Berme centrale pour faciliter et sécuriser les traversées piétonnes
- Élargissement du trottoir du côté des boutiques existantes
- Diminution de la voirie



EXISTANT A



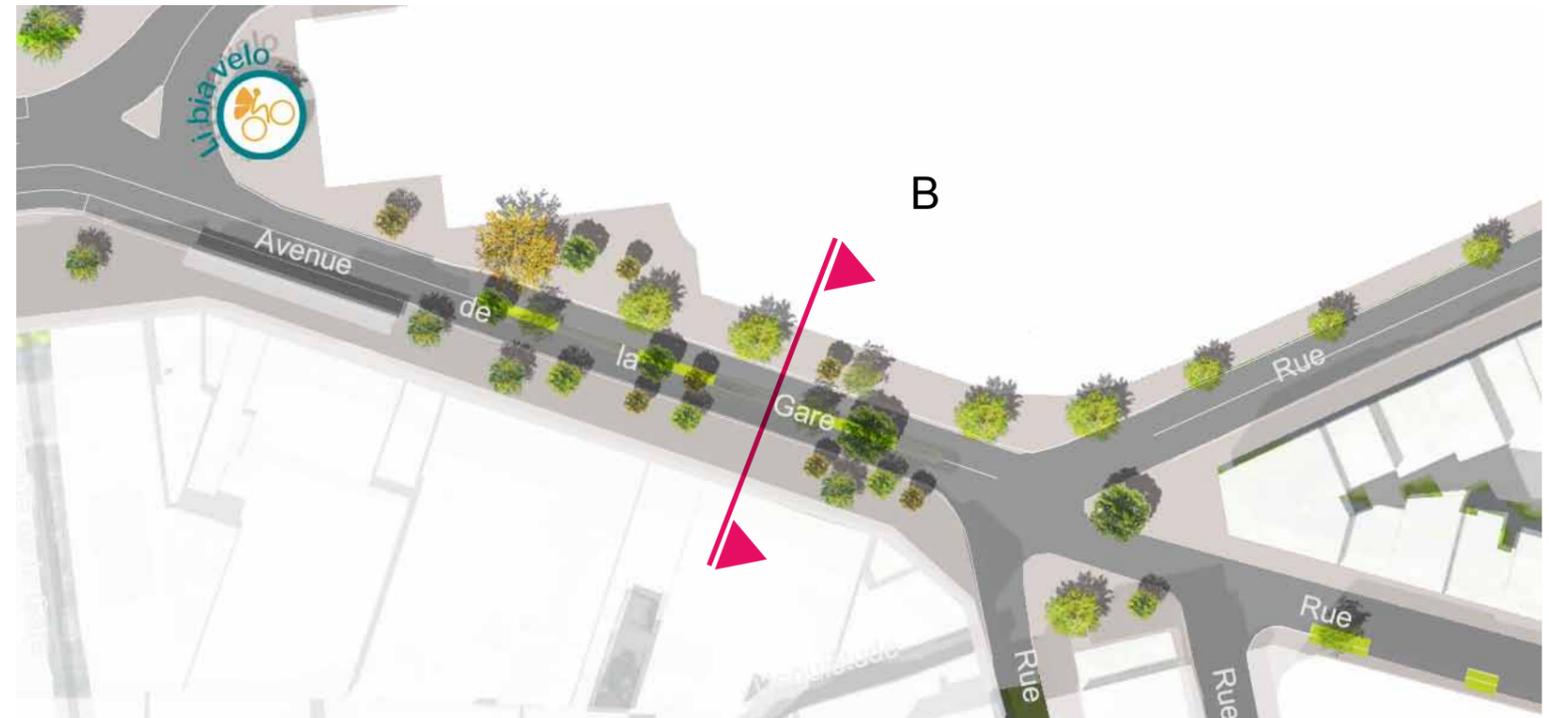
PROJET A



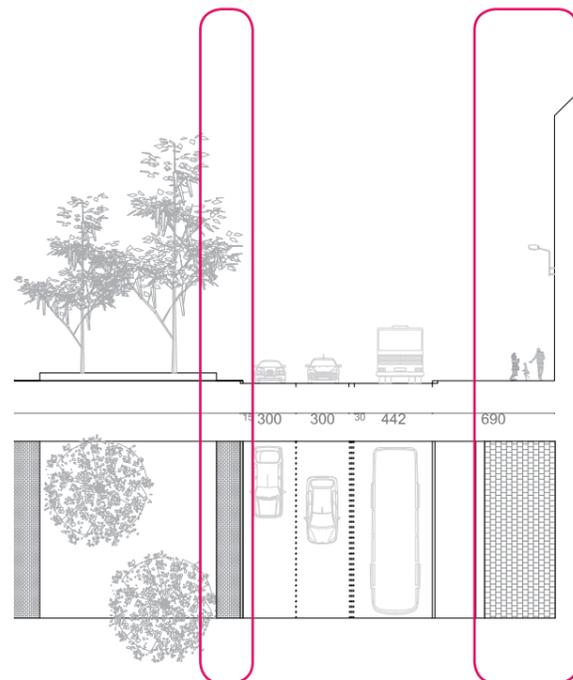
2.2.7 TRIANGLE DU PROJET COMMERCIAL

PROFIL B

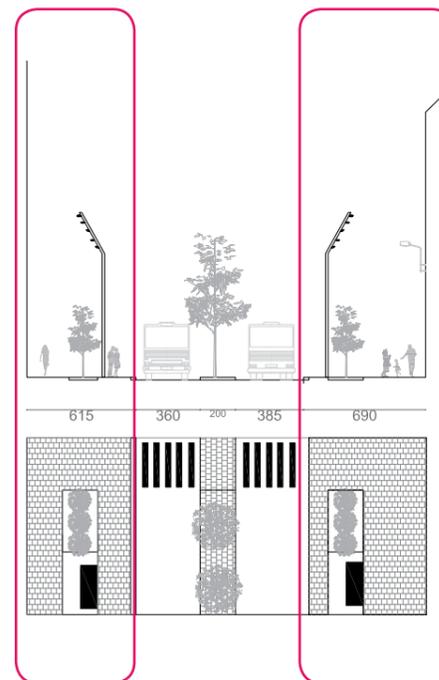
- Axe bus structurant
- Intégration de plantations et de mobilier
- Berme centrale pour faciliter et sécuriser les traversées piétonnes
- Élargissement du trottoir du côté des boutiques existantes
- Diminution de la voirie



EXISTANT B

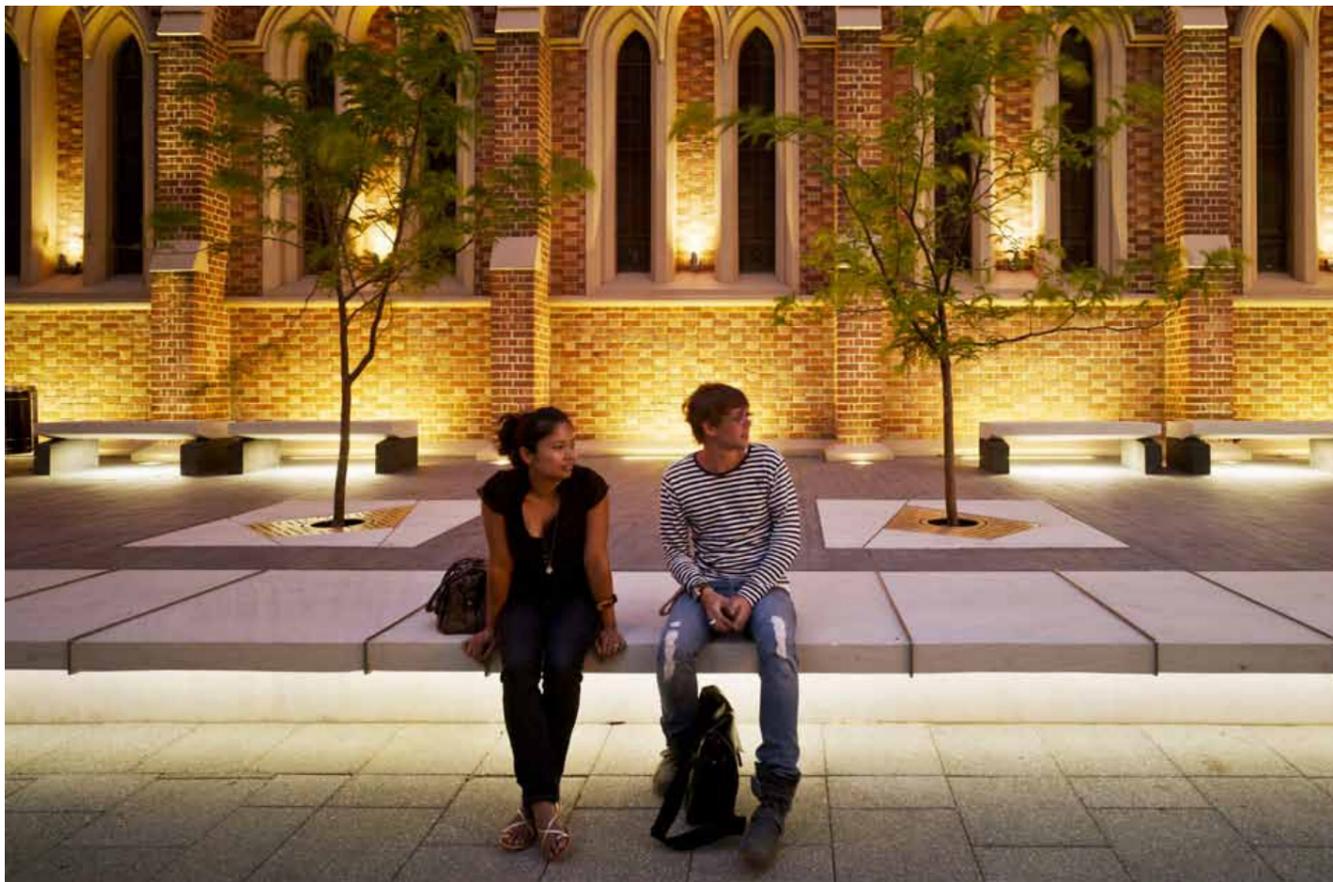


PROJET B



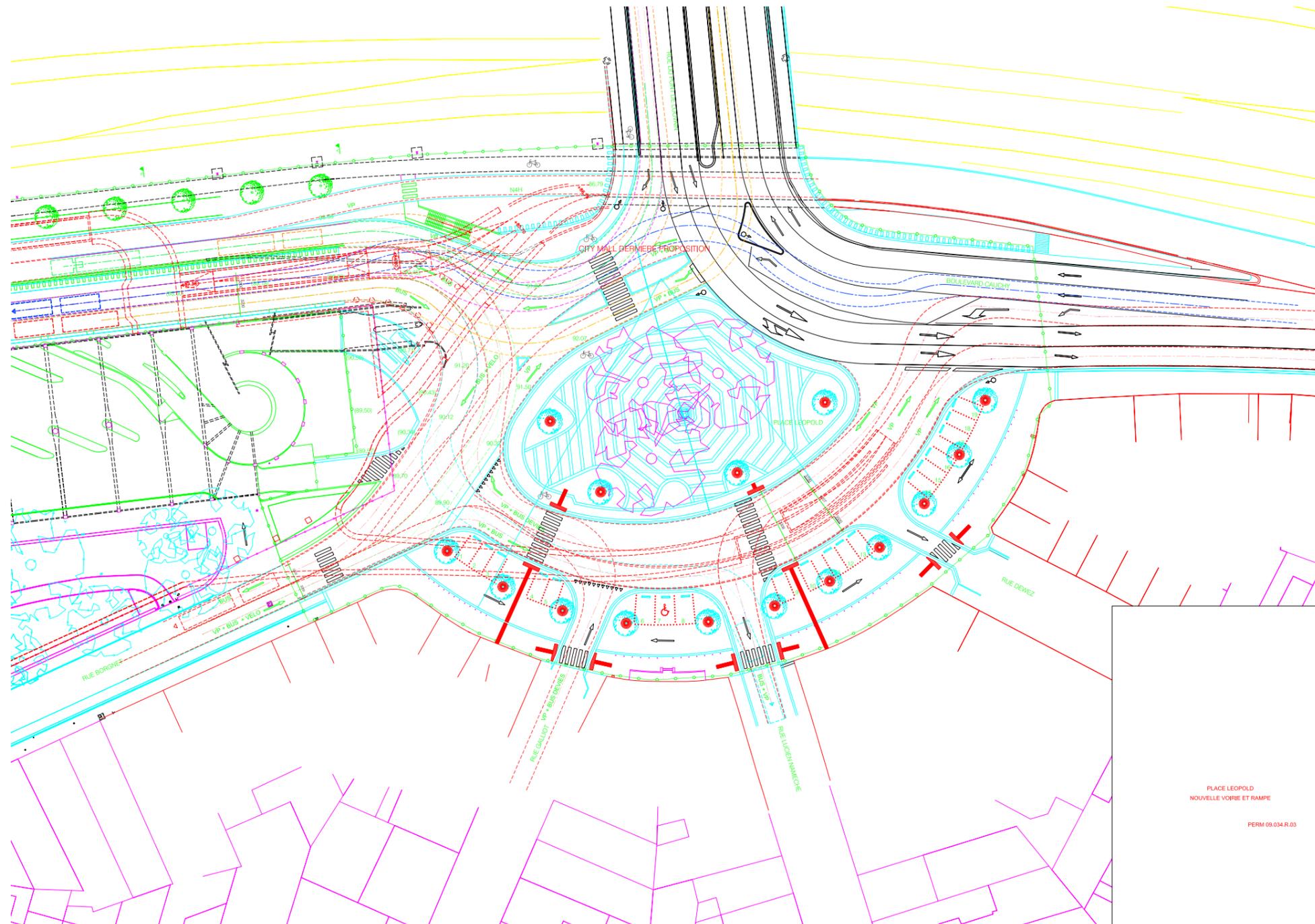
2.2.7 TRIANGLE DU PROJET COMMERCIAL

REFERENCES



2.2.8 PLACE LEOPOLD

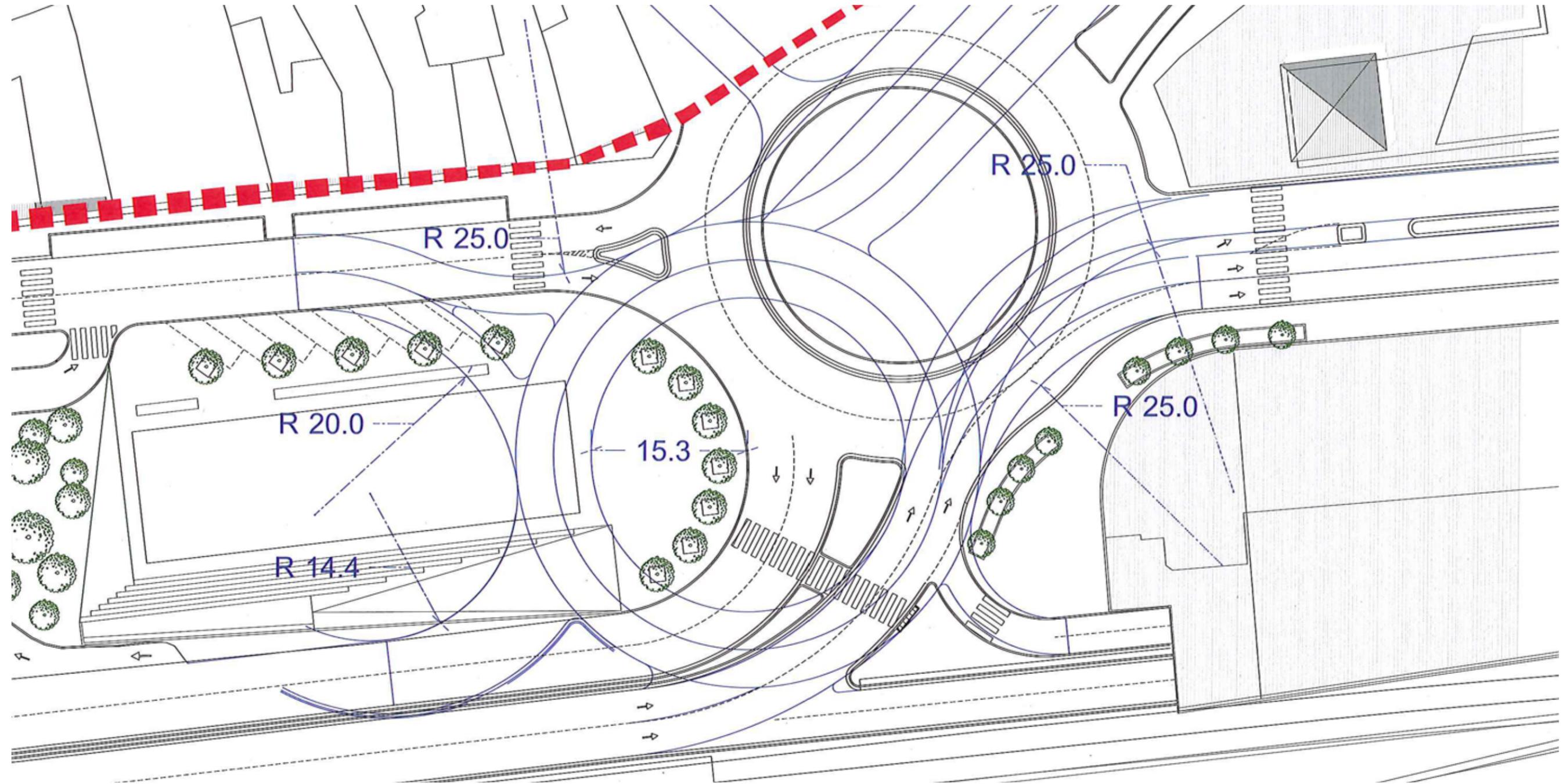
PLAN DU BUREAU NEY DATE : 12/13



2.2.9 PARKING SNCB - ROND POINT DU CHEVAL

PROPOSITION ALTERNATIVE

EN DÉBAT



2.2.9 PARKING SNCB - ROND POINT DU CHEVAL

HALLE

EN DÉBAT



2.2.9 PARKING SNCB - ROND POINT DU CHEVAL

HALLE

EN DÉBAT



2.2.9 PARKING SNCB - ROND POINT DU CHEVAL

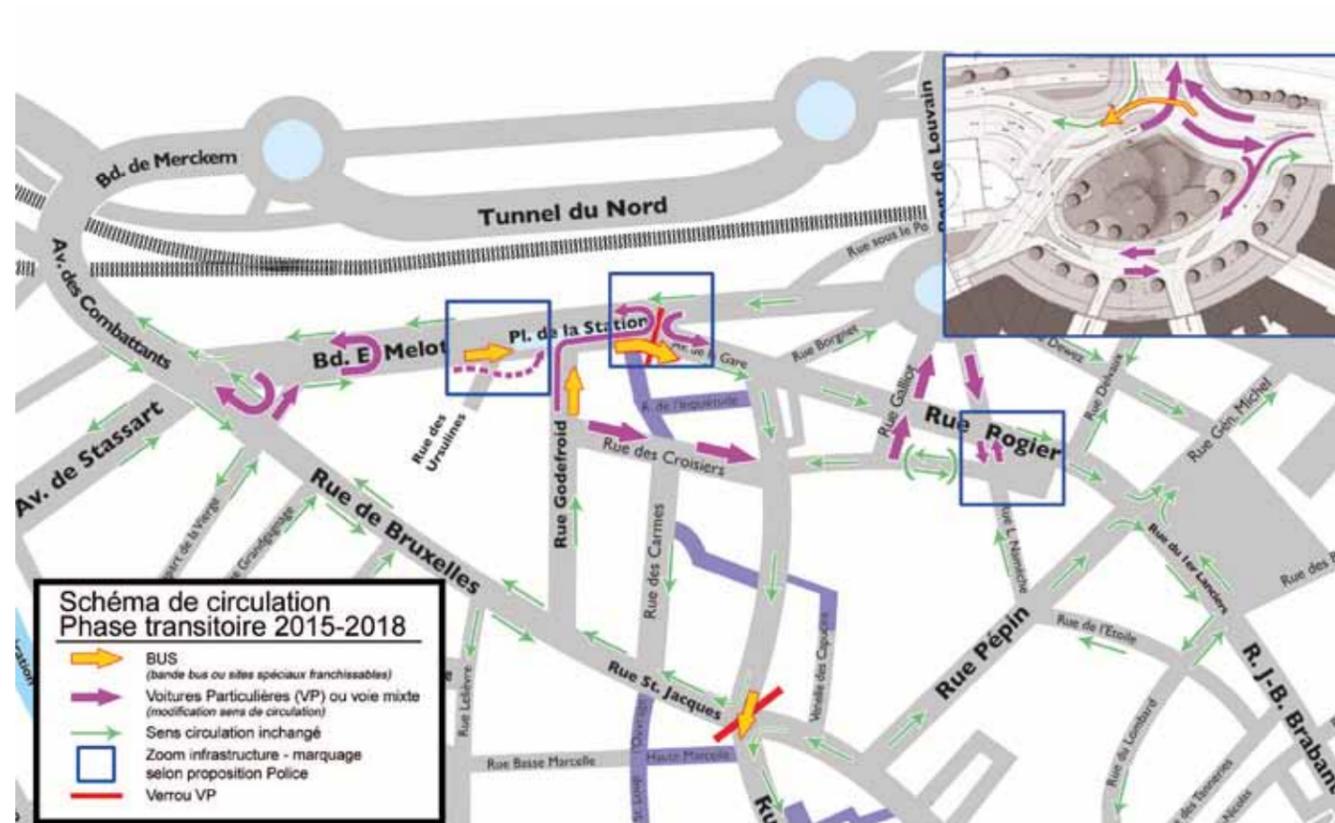
RÉFÉRENCES

EN DÉBAT

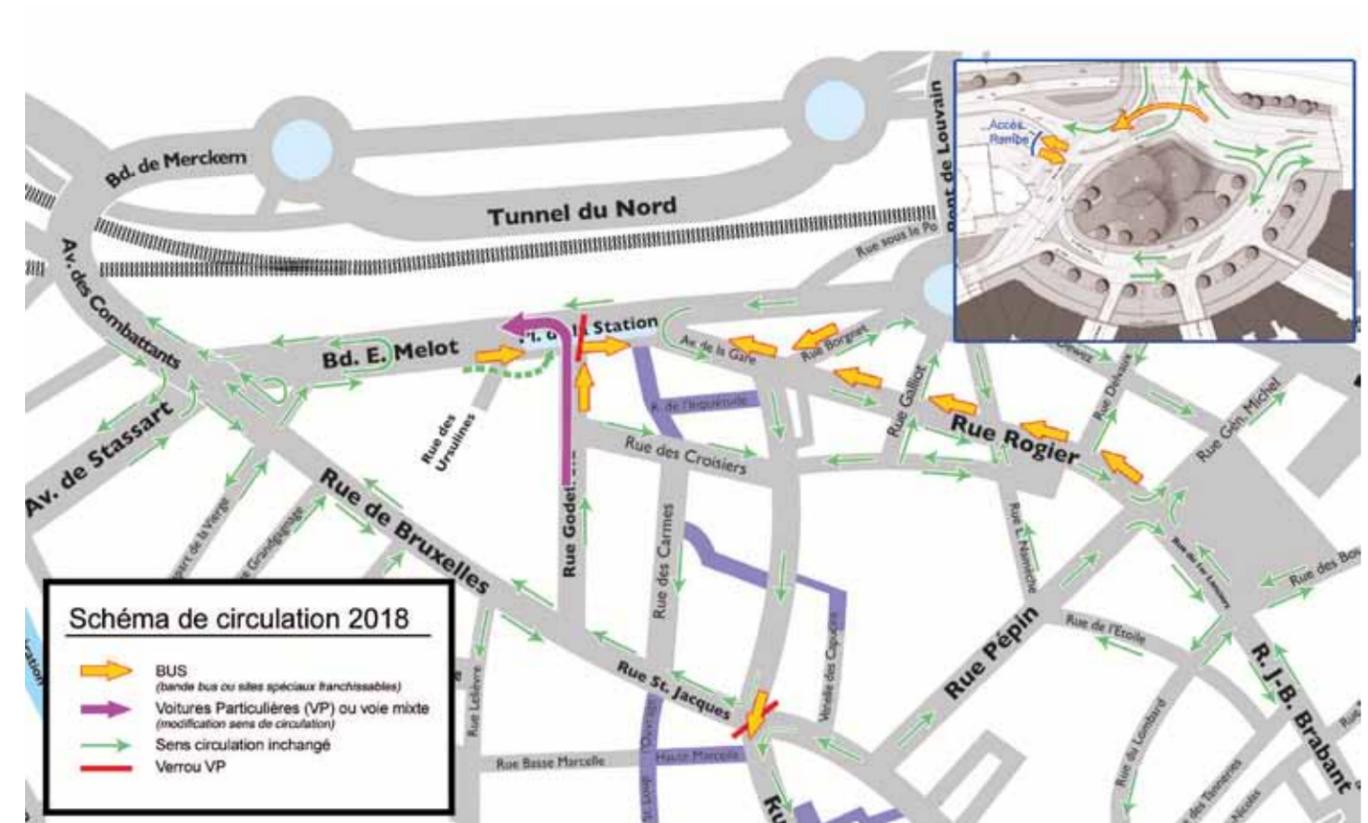


2.2.10 AXE ROGIER - BRABANT

PLAN DE MOBILITE 2015 - 2018



Service Mobilité - 18/12/13



Service Mobilité - 18/12/13

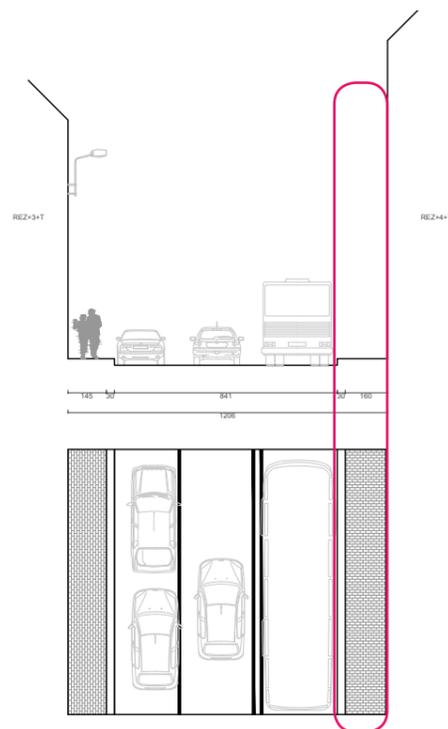
2.2.10 AXE ROGIER - BRABANT

PROFIL RUE ROGIER

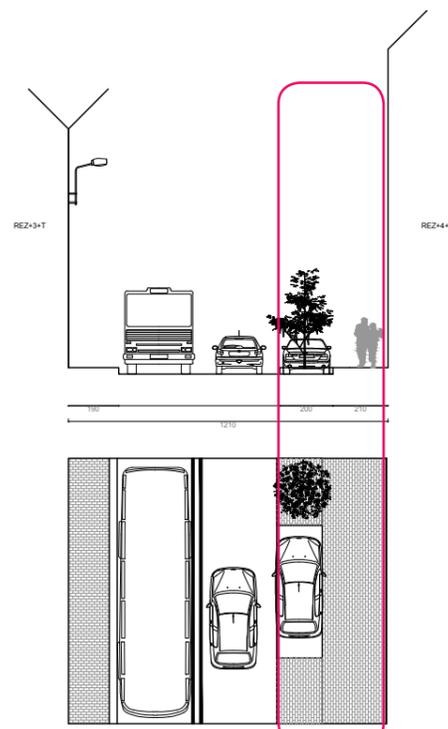
- Axe bus structurant
- Intégration de plantations entre les stationnements



EXISTANT A



PROJET A



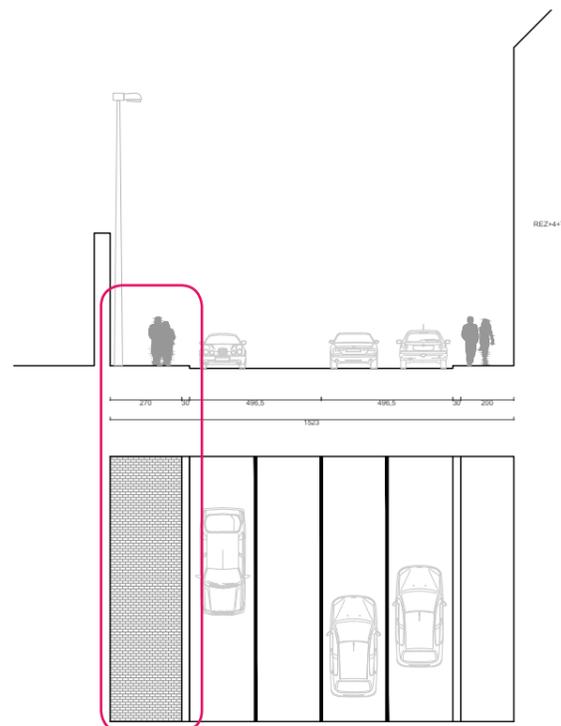
2.2.10 AXE ROGIER - BRABANT

PROFIL RUE DU PREMIER LANCIERS

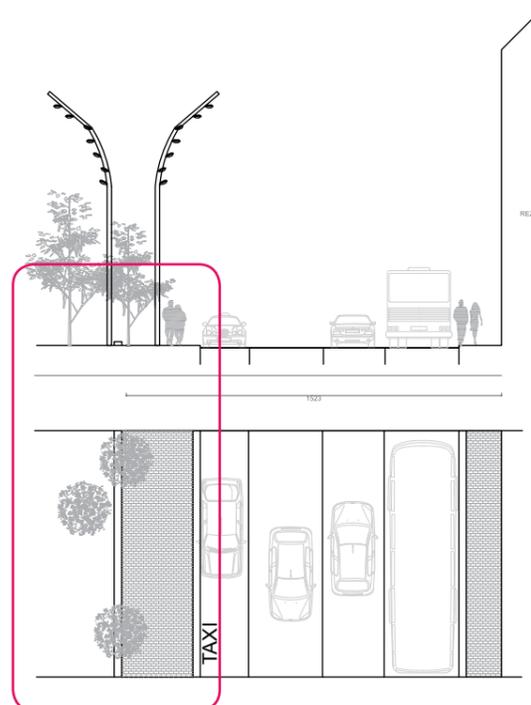
- Axe bus structurant
- Pôle intermodal
- Intégration d'un arrêt Taxi
- Élargissement du trottoir et ouverture sur le nouveau parc



EXISTANT B



PROJET B



2.2.10 AXE ROGIER - BRABANT

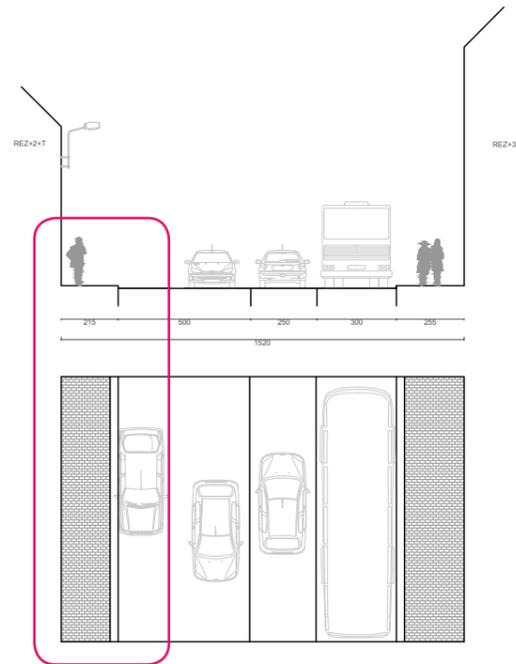
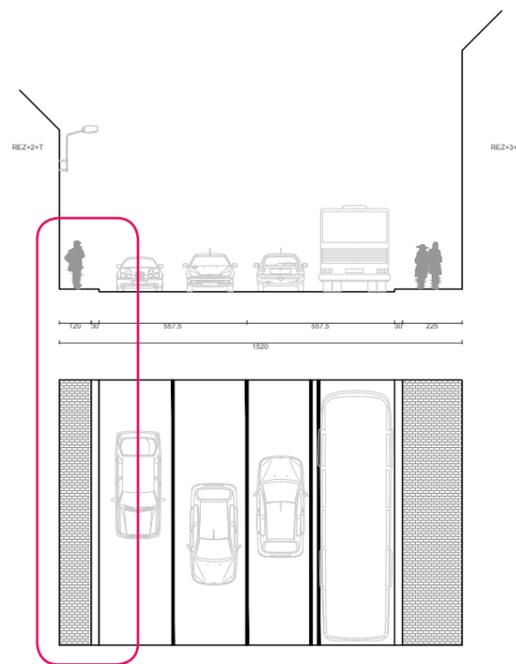
PROFIL RUE BRABANT

- Élargissement d'un trottoir pour rééquilibrer la rue
- Intégration de plantations entre les stationnements



EXISTANT C

PROJET C



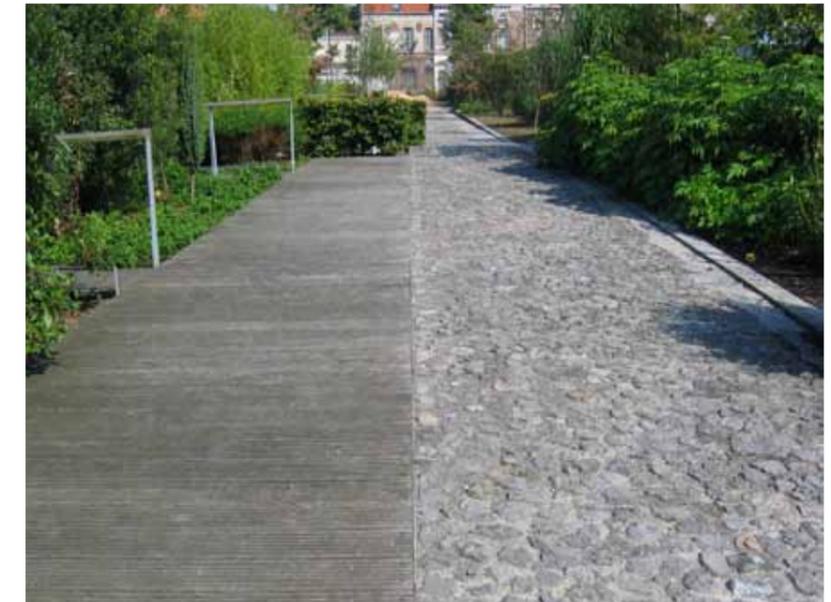
2.2.10 AXE ROGIER - BRABANT

REFERENCES



2.2.11 PARC DU PALAIS DE JUSTICE

RÉFÉRENCES



2.2.12 BORDS DE MEUSE

REFERENCES

